

## **Les éléments constitutifs de la mise en place d'un marché financier atypique pour les PME en RDC**

**Auteur :** p294625

**Promoteur(s) :** Corhay, Albert

**Faculté :** HEC-Ecole de gestion de l'Université de Liège

**Diplôme :** Master en sciences de gestion

**Année académique :** 2024-2025

**URI/URL :** <http://hdl.handle.net/2268.2/25240>

---

### *Avertissement à l'attention des usagers :*

*Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.*

*Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.*

---



# LES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE LA MISE PLACE D'UN MARCHÉ FINANCIER ATYPIQUE POUR LES PMEs EN RDC

Promoteur :  
**Albert CORHAY**  
Lecteur(s) :  
**Niessen WILFRIED**

Travail de fin d'études présenté par  
**Juvenal MULEY**  
en vue de l'obtention du diplôme de  
Master en Sciences de Gestion, MBA International

Année académique 2024-2025

## EXECUTIVE SUMMARY

Ce mémoire explore la mise en place d'un marché financier atypique pour favoriser l'émergence des petites et moyennes entreprises (PMEs) en République Démocratique du Congo (RDC). Le contexte économique de la RDC, marqué par une relance dans des secteurs clés tels que les mines, les bâtiments, le pétrole et les télécommunications, ne profite pas pleinement aux PME locales.

Ces entreprises, essentielles pour la création de richesse et d'emplois, rencontrent des difficultés majeures d'accès au financement en raison des imperfections du marché de crédit bancaire et de l'absence de structures financières adaptées.

L'étude met en lumière les défis financiers auxquels sont confrontées les PME, notamment le coût élevé des crédits bancaires et la concentration des prêts sur les grandes entreprises. Elle propose la création d'un "pont financier" entre les épargnants congolais et les PME, permettant à ces dernières d'accéder à des financements préférentiels. Ce modèle innovant vise à mobiliser les ressources d'épargne locales pour soutenir les investissements des PME.

La méthodologie de l'étude combine des approches qualitatives et quantitatives, incluant des entretiens avec des acteurs clés et l'analyse de données secondaires. Les résultats montrent que les PME congolaises ont un potentiel de croissance significatif mais sont freinées par des contraintes financières. Les recommandations incluent la formalisation des modèles de financement communautaire tels que les tontines et les mutuelles de solidarité, ainsi que la mise en place de structures de soutien pour encadrer ces financements.

En conclusion, la mise en place d'un marché financier atypique en RDC pourrait avoir des effets positifs significatifs sur l'économie nationale et sur le développement des PME. Les perspectives incluent le renforcement de l'inclusion financière, la mobilisation de l'épargne locale, et la promotion de l'innovation et de l'entrepreneuriat.

## REMERCIEMENT

Au terme de mon cursus en MBA, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce mémoire.

Tout d'abord je remercie sincèrement mon directeur de mémoire, le Professeur Albert Corhay, pour son encadrement, ses conseils avisés et son soutien tout au long de ce travail. Ses remarques, orientations et encouragements ont été d'une grande aide pour mener à bien ce travail.

Je souhaite également remercier l'ensemble des enseignants et le personnel administratif de HEC Liège pour leur disponibilité et leur assistance combien précieuse durant mes études.

Un grand merci à mes collègues et amis pour leur soutien, les partages et encouragement constant durant notre cursus. Cohabiter, débattre et partager le même auditoire a été une source d'apprentissage inestimable.

A mon défunt père, dont la mémoire continue de m'inspirer, j'exprime une profonde gratitude. Ses souvenirs restent une source de motivation et de force.

Un grand merci à ma tendre épouse Afi NGELESSY et à mes enfants Chloé MULEY MAHUSA, Offrel MULEY MAHUSA, Graciella MULEY AZAS, Lohan NGELESSY MULEY et Loïc MULEY SHUKRANI pour leur soutien, amour et surtout compréhension accordée durant ce parcours. Vous avez été une source de motivation, d'encouragement durant ces années d'apprentissage.

## TABLE DES MATIERES

EXECUTIVE SUMMARY .....	2
REMERCIEMENT .....	3
TABLE DES MATIERES .....	4
LISTE DES ABBREVIATIONS / GLOSSAIRE .....	6
CHAPITRE I : INTRODUCTION .....	7
I.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU SUJET .....	7
I.2 INTERET DU SUJET .....	8
I.3 PROBLEMATIQUE.....	9
I.4 OBJECTIFS DU MEMOIRE.....	10
I.4 METHODOLOGIE .....	10
I.5 APPROCHE GÉNÉRALE .....	11
I.6 SOURCES DES DONNEES.....	11
I.7 TECHNIQUE D'ANALYSE.....	11
I.8 ECHANTILLONNAGE.....	11
I.9 CADRE TEMPOREL .....	12
I.10 LIMITES POTENTIELS .....	12
CHAPITRE II : CADRES THEORIQUES .....	13
II.1. DEFINITIONS ET TYPOLOGIE DES PME <sub>s</sub> .....	13
II.1.1 Définition.....	13
II.1.2 Typologie .....	15
II.1.3 Cadres règlementaires.....	18
II.2 MARCHES FINANCIERS ATYPIQUES .....	21
II.2.1 Généralités .....	21
II.2.2 La classification des marchés financiers .....	23
II.3 ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER EN RDC .....	26
CHAPITRE III : ANALYSE DES DEFIS FINANCIERS RENCONTRES PAR LES PME <sub>s</sub> EN RDC	29
III.1 ACCES AU FINANCMET .....	30
Les principaux defis identifiés sont:.....	31
III.2 MANQUE D'INSTRUMENTS FINANCIERS ADAPTES .....	32
III.3 LES CONTRAINTES OU OBSTACLES D'ACCES AU FINANCEMENT DES PME <sub>s</sub> .....	33

CHAP IV : PROPOSITION D'UN MARCHÉ FINANCIER ATYPIQUE .....	36
IV.1 CONCEPTUALISATION D'UN MARCHÉ FINANCIER ATYPIQUE.....	37
IV.1.1 Parties prenantes .....	37
IV.1.2 Déroulement .....	38
IV.2 MODELES DES MARCHES FINANCIER ATYPIQUES .....	39
IV.2.1 Marché de crédit communautaire .....	39
IV.2.2 Plateformes de financement participatif localisées .....	41
Exemples de plateformes localisées en Afrique.....	41
IV.3 STRATEGIES DE MISE EN PLACE .....	42
IV.3.1 Analyse PESTEL .....	42
IV.3.2 Analyse SWOT .....	43
IV.3.3 Analyse TOWS .....	44
IV.3.4 Business plan CANVAS .....	45
IV.3.5 Cartographie des risques.....	46
CHAPITRE V : ETUDE CAS ET ANALYSE .....	47
V.1 METHODOLOGIE DE L'ETUDE DE CAS .....	47
V.2 ANALYSE DES RESULTATS.....	48
V.2.1 Les résultats des PME's .....	48
V.2.2 Les résultats des prêteurs .....	53
V.3 RETOUR D'EXPERIENCE DES PME's.....	55
CHAP VI. RECOMMANDATION ET PERSPECTIVE.....	58
VI.1 RECOMMANDATION DE MISE EN PLACE.....	58
VI.2 PERSPECTIVES.....	60
VI.3 LIMITES D'ETUDES ET PISTES DE RECHERCHE FUTURES .....	61
CHAPITRES VII : CONCLUSION .....	62
ANNEXE I : FORMULAIRE D'ENQUETE SUR LES POTENTIELS PRETEURS .....	63
ANNEXE II : FORMULAIRE D'ENQUETE SUR LES PME's .....	66
ANNEXE III : REPOSE DU D'ENQUETE SUR LES PME's .....	72
ANNEXE IV : REPOSES D'ENQUETE SUR LES POTENTIELS PRETEURS .....	78
BIBLIOGRAPHIE .....	82

## LISTE DES ABBREVIATIONS / GLOSSAIRE

- AFC/M23** : Alliance Fleuve Congo/Mouvement du 23 Mars
- ANADEC** : Agence Nationale de Développement de l'Entrepreneuriat Congolais
- ARPS** : Autorité de Régulation de la sous-traitance dans le Secteur Privé
- ARSP** : Autorité de Régulation de la Sous-Traitance dans le Secteur Privé
- CNS** : Conférence Nationale Souveraine
- DGDA** : Direction Générale des Douanes et Accises
- DGI** : Direction Générale des Impôts
- DGRAD** : Direction Générale des Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et de Participations
- FMI** : Fond Monétaire International
- FOGEC** : Fonds de Garantie de l'Entrepreneuriat au Congo
- FPI** : Fonds de Promotion de l'Industrie
- IGF** : Inspection Générale des Finances
- IPME** : ministère de l'Industrie et du Développement des Petites et Moyennes Entreprises
- OCDE** : Organisation de Coopération et de Développement Économiques
- OTC** : Over The Counter
- PESTEL** : outil de diagnostic stratégique utilisé pour analyser les facteurs macro-environnementaux (externes) qui peuvent influencer une entreprise ou un projet pour **P** Politique, **E** Économique, **S** Socioculturel, **T** Technologique, **E** Environnemental (ou Écologique), **L** Legal.
- PIB** : Produit Intérieur Brut
- PME** : Petite et Moyenne Entreprise
- RDC** : La République Démocratique du Congo
- RGE** : Recensement General des Entreprise
- SWOT** : outil de planification stratégique largement utilisé pour évaluer la position concurrentielle d'une entreprise, d'un projet, ou même d'une personne. **S** Strengths (Forces), **W** Weaknesses (Faiblesses), **O** Opportunities (Opportunités), **T** Threats (Menaces)
- TOWS**: La matrice TOWS croise les facteurs internes et externes pour créer quatre stratégies distinctes. **T** Threats (Menaces), **O** Opportunities (Opportunités), **W** Weaknesses (Faiblesses), **S** Strengths (Forces)
- TVA** : Taxe sur la Valeur Ajoutée
- USD** : Dollar des États-Unis

## CHAPITRE I : INTRODUCTION

### I.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU SUJET

La République Démocratique du Congo connaît depuis une décennie, une relance de son économie, principalement dans les secteurs des mines, des hydrocarbures, des bâtiments et des télécommunications. Cependant cette relance ne s'accompagne pas d'un développement intégrale attendue par le peuple. La classe moyenne tarde de se constituer et l'écart entre les riches et pauvres restent très remarquables. Le rapport de la banque mondiale stipule qu'en 2024, la croissance économique de la RDC a progressé de 6.5 %, portée par une expansion de 12,8 % du secteur extractif, en particulier la production de cuivre et de cobalt. Les secteurs non miniers ont enregistré une croissance de 3,2 %. Malgré ces tendances positives, la pauvreté demeure élevée à 72,9%<sup>1</sup>. En effet, un grand nombre d'investisseurs étrangers se sont intéressés à ces secteurs clés de l'économie nationale, soit directement par des entreprises filiales des multinationales, soit indirectement par des entreprises congolaises à capitaux majoritairement étrangers.

Elles exécutent à la fois les activités principales et les activités qui leur sont annexes ou connexes seules ou par des entreprises étrangères recrutées par elles. Cette situation ne laisse pas d'espace aux entreprises congolaises à capitaux congolais constituées essentiellement des petites et moyennes entreprises. Elle occasionne un manque à gagner au Trésor public, ne favorise pas la promotion de l'emploi des Congolais et gêne l'émergence de l'expertise nationale.

Or le cadre règlementaire de la nouvelle loi sur la sous-traitance offre les grandes opportunités aux PME's congolaises, tissus d'économie nationale, de créer les richesses et une classe moyenne congolaise.

Cependant le problème du financement des petites et moyennes entreprise en sigle PME se pose avec acuité. Le rapport global de RGE 2029 (Recensement Général des Entreprises) révèle trois raisons : les tracasseries administratives, le problème d'accès au crédit et la fiscalité. Le problème d'accès au crédit représente 14 % à la deuxième position et les PME's représentent 95,2 % de l'ensemble des unités économiques qui ont été recensées en 2019<sup>2</sup>. Les banques qui sont censées financer cette catégorie d'entreprises se révèlent frileuses parce qu'elles les qualifient de plus risquées et d'autre part, par

---

<sup>1</sup> Banque M.(2025,01 octobre). *République démocratique du Congo - Vue d'ensemble*.

<https://www.banquemondiale.org/fr/country/drc/overview#4>

<sup>2</sup> Institut national de la statistique. (2019). Rapport Global RGE.

l'absence d'un marché financier leur permettant de vendre ou d'acheter de la monnaie pour soutenir leurs investissements ou projets. Un tel comportement pouvant s'avérer rationnel dans un environnement marqué par les imperfections du marché de crédit bancaire ou l'absence du marché financier.

Le coût de crédit bancaire demeure relativement élevé, l'offre des prêts bancaires aux entreprises reste concentrée sur les grandes entreprises, sur quelques sociétés publiques, ainsi que sur le secteur des industries extractives, notamment l'activité pétrolière, minière et les secteurs des télécommunications et des bâtiments<sup>3</sup>. De même, on observe la prédominance des crédits à court terme et l'exclusion de nombreuses petites et moyennes entreprises et industries des prêts bancaires<sup>4</sup>. Sans la présence des structures financières capable d'accompagner ces PME, cette loi va rester une utopie et ne saurait répondre à la mission pour laquelle elle a été légiférée et promulguée. La question fondamentale est celle de répondre : que faire face à cette réalité pour permettre aux PME congolaises d'émerger et d'illimenter la croissance ? il revient de mettre en place des instruments financiers adaptatifs qui bypassent le crédit bancaire voir les règles standards permettant aux PME d'accéder au fond et développer leurs activités par la suite créer la richesse tout en devenant autonome.

Nous n'avons pas ici la prétention de développer un marché financier standard ou boursier. Notre réflexion est de créer un pont financier entre d'une part les PME congolaises et d'autres parts les citoyens congolais (particuliers) qui ont l'épargne et veulent investir dans une structure, un fond, qui vient au secours des PME. Ce pont financier a pour mission de créer l'équilibre entre emprunteurs et les PME et permettre les PME d'accéder aux crédits sur les projets à un taux de crédit préférentiel. Il est évident que tout ceci doit se rouler dans un cadre légal, source de garantie pour les deux parties avec les risques très modérées.

## **I.2 INTERET DE L'ETUDE**

L'intérêt de ce sujet réside dans l'importance des petites et moyennes entreprises (PME) congolaises comme moteur de l'économie nationale et dans leur potentiel à créer de la richesse, des emplois, et une classe moyenne dynamique. Étant donné que les PME jouent un rôle crucial dans la création d'emplois, la redistribution des revenus, la croissance économique et par conséquent, la réduction de la pauvreté (Ming-Wen, 2010 ; Taiwo et al, 2016 ; Zafar et Mustafa, 2017 ; OCDE, 2018), identifier les principaux

---

<sup>3</sup> MUMPAMBALA D., (2014). Financement des PME dans un contexte d'imperfections du marché de crédit bancaire en RDC : nécessité d'une intervention du pouvoir public. Université de Yaoundé II-Cameroun.

<sup>4</sup> Gulde et Patillo (2006) et Hugon (2006) ont souligné cette situation dans leurs articles. Cette situation ne semble pas s'améliorer sept ans après.

éléments susceptibles d'améliorer leur position au sein du système financier congolais ainsi que leur accès au crédit et à d'autres financements pourrait aider à formuler des politiques qui encourageraient l'expansion des PME. En priorité celles qui visent à renforcer leur participation dans le système financier et à accroître leur capacité et viabilité pour accéder aux financements publics et privés. Bien que la nouvelle loi sur la sous-traitance ouvre des opportunités prometteuses, les PME congolaises font face à des défis financiers majeurs, notamment l'accès limité au crédit bancaire et l'absence de structures financières adaptées. Il est crucial d'explorer des solutions innovantes pour pallier ces obstacles, comme la création d'un "pont financier" permettant à ces entreprises de bénéficier de financements préférentiels tout en mobilisant les ressources d'épargne des citoyens congolais. Ce cadre légal et financier adapté est essentiel pour favoriser l'émergence des PME et garantir leur contribution au développement économique du pays.

### **I.3 PROBLEMATIQUE**

La République Démocratique du Congo (RDC) se trouve à un carrefour économique où la relance de son économie, bien que prometteuse, ne profite pas pleinement à ses petites et moyennes entreprises (PMEs), qui sont considérées comme le pilier de l'économie nationale. Malgré les opportunités offertes par la nouvelle loi sur la sous-traitance, les PME congolaises sont confrontées à des obstacles majeurs dans leur quête de financement. Les imperfections du marché de crédit bancaire, le coût élevé des crédits et l'absence d'un marché financier fonctionnel limitent leur capacité à accéder aux ressources nécessaires pour investir et croître. Les banques privilégient les grandes entreprises et les secteurs extractifs, laissant les PME dans une situation de marginalisation économique. La situation persiste pour donner suite à l'absence de ces trois éléments<sup>5</sup>:

- Prêt fléché, l'État peut inciter les banques à leur réserver des ressources spécifiques pour se financer.
- Prêt bonifié, il peut leur accorder des conditions de crédit plus favorables que celles du marché
- Prêt garanti, il peut diminuer le risque supporté par les banques lorsqu'elles prêtent aux entreprises risquées en prenant à sa charge une partie des pertes réalisées en cas de défaut (Chertok et al., 2009)

---

<sup>5</sup> MUMPAMBALA D., (2014). Financement des PME dans un contexte d'imperfections du marché de crédit bancaire en RDC : nécessité d'une intervention du pouvoir public. Université de Yaoundé II-Cameroun.

Cette problématique soulève la question suivante : comment créer un environnement favorable pour que les PME congolaises puissent accéder au financement, émerger et contribuer au développement économique national ? Quels sont les éléments constitutifs de cet environnement ?

#### **I.4 OBJECTIFS DU MEMOIRE**

L'étude de cette problématique est justifiée par l'urgence de trouver des solutions adaptées aux défis financiers auxquels sont confrontées les PME en RDC. Ces entreprises jouent un rôle crucial dans la création de richesse, l'emploi et l'émergence d'une classe moyenne congolaise. Cependant, leur potentiel est entravé par un cadre financier inadapté et des mécanismes de crédit inaccessibles, tous non encadrés et soutenus par l'État. Par conséquent, il est impératif de réfléchir à des instruments financiers innovants et à des ponts économiques qui permettent aux PME de surmonter ces barrières, tout en mobilisant les ressources des citoyens congolais ayant une capacité d'épargne et souhaitant investir. Il s'agit d'une démarche essentielle pour favoriser l'équilibre entre emprunteurs et investisseurs, renforcer l'autonomie des PME et assurer leur contribution essentielle à la croissance économique du pays, dans le contexte économiques et financiers où elles s'y trouvent. En abordant ce sujet, l'objectif est d'explorer des solutions pratiques et réglementées pour promouvoir le développement des PME congolaises dans un contexte marqué par les imperfections du marché. Cela passe par :

- Identifier les déterminants de financement des PME et Épargnants congolais
- Proposer un cadre de facilitation de financement atypique

#### **I.4 METHODOLOGIE**

Pour mener à bien cette étude, une démarche méthodologique rigoureuse et structurée sera adoptée afin d'assurer la pertinence et la fiabilité des résultats. La mise en évidence des analyses est rendue possible grâce aux données originales collectées auprès de quelques PMES et Citoyens congolais des régions Kinshasa, Grand Katanga et Grand Est. Un échantillon par convenance a été retenu en tenant compte des poids de chaque région. Le rapport Global de RGE de 2019 renseigne que la concentration des unités économiques se dégagent dans grandes ville du pays<sup>6</sup>. Le rapport de ARSP sur les entreprises qui s'y sont enregistrées, trois régions se distinguent par le nombre d'unités économiques Kinshasa (4011 entreprises), Haut Katanga (2508 entreprises), Lualaba (935 entreprises), Nord Kivu (166 entreprises) et Sud-Kivu (76 entreprises)

---

<sup>6</sup> Institut national de la statistique. (2019). *Rapport Global RGE*.

## **I.5 APPROCHE GÉNÉRALE**

Cette recherche repose sur une approche qualitative, combinée à des techniques quantitatives lorsque nécessaire. L'objectif est d'examiner en profondeur les facteurs qui entravent le financement des petites et moyennes entreprises en République Démocratique du Congo et de proposer des solutions innovantes et adaptatives inhérentes aux réalités locales pour pallier ces obstacles.

## **I.6 SOURCES DES DONNEES**

- **Données primaires :** La collecte des données primaires sera effectuée à travers des entretiens semi-directifs avec des acteurs clés tels que des propriétaires de PME, des citoyens congolais ayant des épargnes. Ces interactions permettront de comprendre leurs perspectives, les défis rencontrés et les opportunités envisagées.
- **Données secondaires :** Les données secondaires incluront l'analyse des documents législatifs et réglementaires, des rapports économiques, des publications académiques et des études de cas sur des initiatives similaires dans des pays comparables. Ces informations serviront de base pour contextualiser les observations et renforcer les arguments.

## **I.7 TECHNIQUE D'ANALYSE**

- **Analyse documentaire :** Une étude des textes réglementaires, notamment la nouvelle loi sur la sous-traitance, sera réalisée pour identifier les opportunités et les contraintes qu'elle impose aux PME.
- **Analyse comparative :** Les modèles de financement des PME dans d'autres pays en développement seront examinés afin de tirer des leçons et des meilleures pratiques applicables à la RDC.
- **Analyse statistique :** Les données quantitatives obtenues, comme les coûts de crédits bancaires ou les taux de financement des PME, seront traitées pour identifier les tendances et les écarts pertinents.

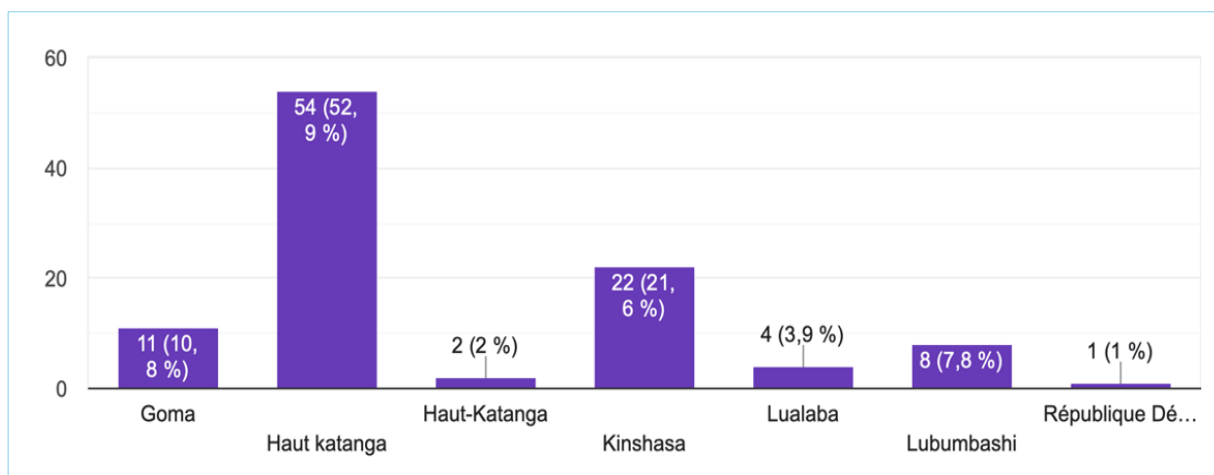
## **I.8 ECHANTILLONNAGE**

Un échantillon représentatif de PME basées en RDC sera sélectionné, avec une attention particulière portée à la diversité sectorielle et géographique. Des critères tels que la taille de l'entreprise, son ancienneté et son accès actuel au financement seront utilisés pour garantir une analyse exhaustive. Les régions considérées sont donc Kinshasa, Le Grand Katanga et le Grand Est. Un échantillon de 100 PME

et de 200 citoyens congolais feront l'objet de l'enquête repartis comme représentés dans les figures ci-dessous.

**Figure I.1**

*Répartition de l'échantillons des PME's dans les régions de la RDC*



**Source :** ANNEXE III, enquête réalisée

## **I.9 CADRE TEMPOREL**

La recherche s'étendra sur une période de trois mois, comprenant les phases de collecte de données, d'analyse et de proposition de solutions. Ce cadre permettra une exploration approfondie tout en assurant une efficacité dans l'exécution.

## **I.10 LIMITES POTENTIELS**

Il est important que nous limitions notre travail du point de vue de temps et de l'espace. De point de vue espace les régions de Kinshasa et de Grand Katanga seront les objectifs de notre étude. Certaines limites, telles que le manque de données disponibles ou la réticence des participants à partager des informations sensibles, seront anticipées et abordées avec des solutions alternatives, comme l'élargissement de l'échantillon ou l'utilisation d'informations anonymisées.

En suivant cette méthodologie, cette étude vise à produire des recommandations pragmatiques et adaptées, tout en contribuant à la réflexion sur le rôle des PME's dans le développement économique de la RDC.

## CHAPITRE II : CADRES THEORIQUES

### II.1. DEFINITIONS ET TYPOLOGIE DES PME

#### II.1.1 Définition

D'une façon juridique, l'entreprise ne fait pas l'objet d'une définition unique. C'est une notion mouvante dont la nature varie en fonction de la branche du droit dans laquelle elle est considérée. Une entreprise est une unité économique, juridique autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché<sup>7</sup>.

L'entreprise désigne à la fois une organisation et un contrat. Étant une organisation, elle a une structure privée ou publique sous laquelle s'exerce une activité économique en utilisant le personnel, les locaux et des équipements appropriés. Elle désigne un contrat s'il s'agit du nom d'un contrat dit contrat d'entreprise dénommé par le code civil « **louage d'ouvrage ou d'industrie** ». Il se distingue du contrat de travail en ce que l'entrepreneur qui a le statut de commerçant puisse, agir d'une manière totalement indépendante.

En république démocratique du Congo, le nombre de salariés dans une entreprise semble être retenu comme critère de définition. Une petite et moyenne entreprise est une société qui compte moins de 500 salariés. Alors il est difficile dans ce cas d'adopter une seule définition claire et nette sur la notion de petite et moyenne entreprise, PME en sigle, qui peut identifier les composantes et déterminer les principaux rôles<sup>8</sup> dans ce contexte. Raison pour laquelle nous reprenons ci-dessous les définitions des différents pays sur cette notion :

- **Au Gabon** : une PME est une entreprise dont le capital est détenu à 50% par les nationaux ;
- **Au Cameroun** : la PME est définie comme toute entreprise quelle que soit sa formation juridique dont 50% au moins du capital et les dirigeants sont camerounais ;
- **Au Maroc** : la PME est définie comme une unité se situant entre l'atelier des grandes entreprises et dont la simplicité des structures de gestion donne une meilleure adaptation à son environnement ;
- **Au Japon** : la PME est définie en se servant des critères comme le nombre des travailleurs, le capital et le secteur d'activité, c'est-à-dire considère comme PME une sorte d'entreprise qui

---

<sup>7</sup> MUMPAMBALA D., (2014). Financement des PME dans un contexte d'imperfections du marché de crédit bancaire en RDC : nécessité d'une intervention du pouvoir public. Université de Yaoundé II-Cameroun.

<sup>8</sup> Verhagen G., (1995). *Le rôle du secteur informel dans le développement économique du Zaïre*. Ed. CADICEC-Information n°44, Kinshasa, RDC , pp. 56-57

n'emploie pas plus de 300 personnes et qui a un capital inférieur à 50 personnes et qui a un capital inférieur à 10 millions (de gens), pour celles qui ont des activités dans les secteurs du commerce et de services<sup>9</sup>

- **Aux USA** : le « Small Enterprise » définit la PME comme une entreprise à propriété indépendante non dominante dans un secteur d'activité. L'entreprise est conçue comme une affaire de cent, deux cents, cinq cents employés.
- **En République Démocratique du Congo**, on entend par les PME, les entreprises agricoles, commerciales, industrielles, artisanales et de services dont le capital est détenu uniquement par des personnes physiques ou morales de nationalité congolaise. Les PME sont considérées comme toute entreprise qui emploie moins de cent salariés et qui utilisent également des méthodes simples de production et de gestion<sup>10</sup>.

La petite et moyenne entreprise est définie en République Démocratique du Congo d'une façon légale selon la loi N°73-011 du 05 Janvier 1973. Les entreprises que nous venons de citer ci-haut sont pour la plupart, les propriétés des personnes physiques et morales. C'est dans le même cadre que nous assimilons les entreprises (sociétés) dont le capital est détenu uniquement par les personnes physiques ou morales de nationalité congolaise, et où le chef d'entreprise est obligé d'assurer lui-même directement toutes les fonctions que l'on retrouve dans une grande entreprise et qui doivent être remplies par :

- Un directeur commercial ;
- Un Directeur financier ;
- Un Directeur de production ;
- Et un Directeur personnel de grande entreprise<sup>11</sup>.

Selon l'ordonnance-loi du 1er novembre 1999 est considérée comme petite et moyenne entreprise (PME), toute entreprise (société) quel que soit sa forme juridique, qui emploie (embauche) un personnel qui compte moins de 200 personnes et dont la valeur du bien considéré (appelée aussi valeur nette comptable) ne dépasse pas 11 200 000 FC<sup>12</sup>.

---

<sup>9</sup> Bisengimana R., (1998). *La PME moteur de développement*, Éd. CADICEC-information n°44, Kinshasa, RDC, pp. 34-35

<sup>10</sup> Bibombe Mwamba, (1993). *Éléments des finances publiques*. Éd. Biometrix, Kinshasa, RDC, p. 46

<sup>11</sup> Masamba Makela J.R., (1995). *Le droit économique, la PME moteur de développement*. Éd. CADICEC Kinshasa , RDC. ,pp. 83-84

<sup>12</sup> MUMPAMBALA D., (2014). *Financement des PME dans un contexte d'imperfections du marché de crédit bancaire en RDC : nécessité d'une intervention du pouvoir public*. Université de Yaoundé II-Cameroun.

Selon la CNS, la petite et moyenne entreprise est définie comme étant une unité économique constituée sous forme de la société industrielle, agricole et commerciale dont la propriété revient aux personnes physiques ou morales privées de droit congolais.

Comme nous pouvons le constater, en plus de nombre des salariés, la définition légale de la petite et moyenne entreprise du Congo met l'accent sur l'aspect de la concentration de la gestion au niveau du chef d'entreprise. Ce trait caractéristique se trouve dans la plupart des définitions de cette notion et constitue un élément fondamental du comportement de ce type des sociétés.

C'est ainsi que le code congolais des investissements en tenant compte des mesures de libéralisation économique définit la PME comme l'entité économique constituée sous forme d'entreprise individuelle, commerciale et agricole, qui revient aux personnes physiques ou morales où le chef d'entreprise est obligé d'assurer lui-même directement les fonctions essentielles de gestionnaire financier et administratif.

Puisque la définition exacte et précise de la notion de PME paraît difficile à formuler, alors nous pouvons estimer qu'elle est relative dans le contexte socio-économique car cette notion semble être souhaitable surtout quand on recherche une dénomination commune en déterminant un certain nombre de caractéristiques globales des petites et moyennes entreprises. Pour les petites et moyennes entreprises, il résulte une implication qui est à la fois :

- Le propriétaire lui-même des capitaux ;
- L'animateur (l'homme-orchestre) ;
- Le dirigeant qui, lui-même gère l'entreprise et, c'est dans une taille humaine car les contrats directs patron employés sont fréquents -Comme déjà dit, la PME est le plus souvent le fait d'une personne, le chef d'entreprise ;
- Le chef d'entreprise dans le PME s'occupe de tout et que sans lui ne peut fonctionner<sup>13</sup>.

## II.1.2 Typologie

Aux termes de décret-loi n°086 du 10 Juillet 1998, les petites et moyennes entreprises sont réparties en quatre catégories ou groupes<sup>14</sup>:

- Les petites et moyennes entreprises dont le chiffre d'affaires annuel excède 300 000 FC.

---

<sup>13</sup> Lukieni Lunimi, (1992). *Comment créer une PME en RDC, Formalités juridiques essentielles*. Éd. GRICED, Kinshasa, RDC, pp. 47-48

<sup>14</sup> Art 3, du décret-loi n°086 du 10 Juillet 1998 portant régime fiscal des PME, Kinshasa, RDC.

Ces entreprises sont soumises au régime d'imposition de droit commun prévu par l'ordonnance - loi n°69-009 du 10 Février 1969 et n°69-058 du 05 Décembre 1969<sup>15</sup>, telles que modifiées et complétées à ce jour, relatives respectivement aux impôts cédulaires sur les revenus et l'impôt sur le chiffre d'affaires.

- Les petites et moyennes entreprises dont le chiffre d'affaires annuel se situe entre 150 000 FC et 300 000 FC ;

Ces entreprises sont imposées conformément aux dispositions légales des bases réelles annuelles des revenus et du chiffre d'affaires qu'elles réalisent et selon le barème d'imposition au taux progressif des personnes physiques prévu par l'article 84 de l'ordonnance-loi N°69-003 du 10 Février 1963<sup>16</sup> telle que modifié et complété à ce jour. Elles doivent également tenir la comptabilité prévue par les dispositions visant les agents économiques de 3ème catégorie du plan comptable général congolais et être en mesure de présenter à toutes les requêtes des agents des impôts, les livres comptables retraçant le détail par ordre chronologique de toutes leurs recettes et de toutes leurs dépenses, les pièces justificatives y afférentes ainsi que les inventaires annuels et le détail des immobilisations. Ainsi, toutes les dispositions de droit commun notamment celles relatives au contrôle, aux recours, au droit de rappel, au recouvrement, aux garanties du trésor et aux pénalités fiscales sont applicables aux petites et moyennes entreprises de deuxième catégorie et également celle de troisième catégorie.

- Les petites et moyennes entreprises dont le chiffre d'affaires annuel est de 75 000 FC à 150 000 FC ;

Ces entreprises sont soumises au régime d'imposition forfaitaire en matière de contribution cédulaire sur les revenus professionnels et d'impôt sur le chiffre d'affaires à l'intérieur<sup>17</sup>. Elles doivent également être en mesure de présenter à n'importe quelle requête des agents des impôts des livres comptables tenues conformément aux dispositions légales retraçant le détail par ordre chronologique de tous leurs revenus et de toutes leurs dépenses ainsi que les pièces justificatives y afférente<sup>18</sup>.

- Les petites et moyennes entreprises ayant le chiffre d'affaires annuel de moins de 75 000 FC

---

<sup>15</sup> Ordonnance-loi n°73-010 du 05 janvier 1973 instituant le régime d'agrément de PME.

<sup>16</sup> Art 3, du décret-loi n°086 du 10 Juillet 1998 portant régime fiscal des PME, Kinshasa, RDC.

<sup>17</sup> Art 9, Idem

<sup>18</sup> Art 11, du décret-loi n°086 du 10 Juillet 1998 portant régime fiscal des PME, Kinshasa, RDC.

Les petites et moyennes entreprises relevant du régime de la patente acquittent une contribution forfaitaire<sup>19</sup> sur les revenus professionnels et sur le chiffre d'affaires à l'intérieur, nous informe l'article 25 du décret-loi n°086 du 10 juillet 1998 portant régime fiscale des PME.

De ce qui précède, nous pouvons ainsi ressortir les différents types des petites et moyennes entreprises suivantes :

- PME

Ce sont des entreprises agricoles, commerciales, industrielles, artisanales et de services. Elles emploient généralement moins de 100 salariés et utilisant des méthodes simples de production et de gestion. Le capital est détenu uniquement par des personnes physiques ou morales de nationalité congolaise.

- PME formelles

Créées dans le respect des lois et réglementations. Elles sont soumises à des obligations fiscales et administratives. Elles bénéficient de garanties légales, d'accès au crédit et d'autres avantages.

- PME informelles

Elles ne sont pas enregistrées officiellement et échappent au contrôle des pouvoirs publics. Elle évoluent souvent dans la clandestinité et ne paient pas les taxes ou impôts prévues.

- Micro-entreprises

Ce sont des petites unités économiques souvent informelles et créées pour la subsistance et basées sur l'ingéniosité locale.

- Entreprises individuelles

Elles sont gérées par une seule personne, souvent avec un capital limité.

A l'heure actuelle, l'importance des petites et moyennes entreprises, des institutions de microfinances et de l'artisanat dans le processus de développement d'un pays n'est plus à démontrer. Il est indéniable que les économies de beaucoup de pays du monde reposent essentiellement sur les PME. Le dynamisme de ces dernières détermine l'évolution des économies nationales et, par conséquent il y a dans le monde de plus en plus des États qui fondent leur espoir de développement et de mieux être sur les petites et moyennes entreprises<sup>20</sup>.

---

<sup>19</sup> Art 9, du décret-loi n°086 du 10 juillet 1998, op.cit.

<sup>20</sup> Bibombe Mwamba, (1993). *Éléments des finances publiques*. Éd. Biometrix, Kinshasa, RDC, p. 32 - 34

En RDC, les petites et moyennes entreprises constituent actuellement une partie importante du secteur privé congolais susceptible de promouvoir le développement d'une classe moyenne locale<sup>21</sup>. Les petites et moyennes entreprises s'établissent sous diverses formes ; individuelles, familiales, sociétaires... et s'implantent dans la quasi-totalité des secteurs de l'économie, pour assurer les activités de production et de distribution des biens et des services, et des services financiers accessibles à tous. Elles sont créatrices d'emplois, distributions de revenus et pourvoyeuses des capitaux, facteurs de la croissance économique et du développement.

Cependant, ces petites et moyennes entreprises (au sens large) souffrent d'accès aux financements de la part des institutions financières ou de fonds publics ayant vu le jour pour la cause. Il s'avère nécessaire de recentrer les efforts ou d'imaginer sur les structures de financement qui viennent soulager tant peu que possibles les petites et moyennes entreprises composantes du tissu économique et commercial du pays.

### **II.1.3 Cadres règlementaires**

Il existe bel et bien plusieurs structures publiques d'encadrement et de financement des petites et moyennes entreprises. De la création au financement, l'État congolais a mis en place des structures pour soutenir l'entrepreneuriat et la création des richesses. En République Démocratique du Congo (RDC), plusieurs structures étatiques sont chargées d'encadrer, de financer et de réguler les Petites et Moyennes Entreprises (PME). Voici les principales :

- 1. Ministère de l'Industrie et du Développement des Petites et Moyennes Entreprises (IPME)**  
Le ministère est responsable de la politique industrielle du pays, incluant l'industrialisation, l'intégration industrielle, la promotion et la protection de l'industrie nationale, ainsi que la gestion de la propriété industrielle et la lutte contre la contrefaçon.
- 2. Agence Nationale de Développement de l'Entrepreneuriat Congolais (ANADEC)**  
C'est un établissement public placé sous la tutelle du ministère de l'IPME, l'ANADEC a pour mission de promouvoir l'entrepreneuriat national. Elle offre des services tels que l'information et la formation des entrepreneurs, l'accompagnement à la création et à la formalisation des entreprises, l'incubation de startups et le soutien à la transition numérique des PME.
- 3. Fonds de Promotion de l'Industrie (FPI)**

---

<sup>21</sup> Masamba Makela J.R., (1995). *Le droit économique, la PME moteur de développement*. Éd. CADICEC Kinshasa , RDC.pp. 56-57

Créé en 1989, le FPI est un établissement public chargé de soutenir le développement industriel du pays. Il apporte un appui financier et technique aux industries existantes, encourage la création de nouvelles entreprises et facilite l'intégration industrielle entre les différents secteurs économiques

**4. Fonds de Garantie de l'Entrepreneuriat au Congo (FOGEC)**

Établi en 2020, le FOGEC vise à faciliter l'accès au financement pour les startups, les micros, petites et moyennes entreprises, ainsi que les artisans congolais. Il mobilise des ressources financières, développe des mécanismes de financement innovants et promeut le méso finance pour soutenir les PME et les artisans.

**5. Autorité de Régulation de la Sous-Traitance dans le Secteur Privé (ARSP)**

L'ARSP est chargée de réguler la sous-traitance dans le secteur privé, veillant à ce que les entreprises principales respectent les lois et règlements en vigueur, notamment en matière d'importation d'intrants et de réactifs. Elle joue un rôle clé dans la promotion de la croissance inclusive et le développement des PME.

**6. Inspection Générale des Finances (IGF)**

L'IGF est responsable du contrôle et de l'audit de la gestion des finances publiques. Elle veille à l'utilisation efficiente des fonds publics et à la transparence dans la gestion financière de l'État, contribuant ainsi à un environnement économique stable pour les PME.

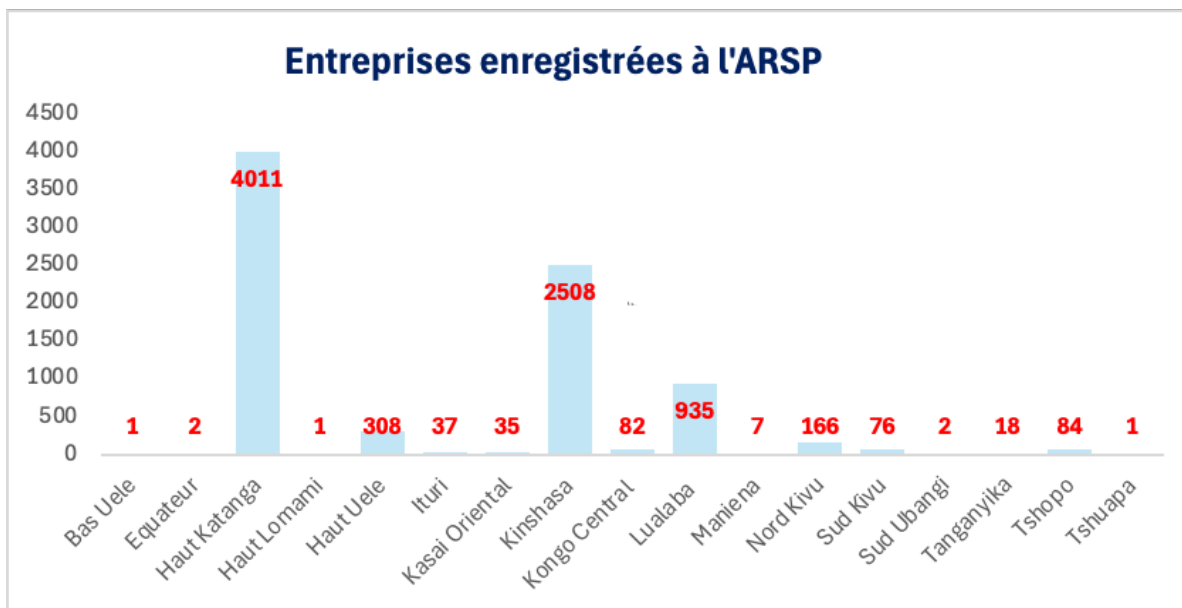
Ces structures sont censées collaborer pour créer un environnement propice au développement des PME en RDC, en offrant un soutien financier, technique et réglementaire adapté. Fort malheureusement, dans la durée, ces structures n'ont pas pu répondre favorablement à leur mission. La dernière en date de création est l'Autorité de Régulation de la sous-Traitance dans le Secteur Privé, porteuse d'espoir pour la régulation de secteur de sous-traitance.

Le décret N°20/025 du 12 Octobre 2020 modifiant et complétant le décret N°18/019 du 24 Mai 2018 portant création, organisation et fonctionnement de l'autorité de régulation de la sous-traitance dans le secteur privé en son article 18 mentionne que les ressources financières de l'ARSP sont le prélèvement de 1.2 % sur le montant facturé à l'occasion de la conclusion d'un marché de sous-traitance, hors TVA.

Une quotité de 0.2% du prélèvement est destinée à alimenter le fonds de garantie pour l'entrepreneuriat dans le pays, dans les conditions prévues par Arrêté du Ministre ayant les Petites et Moyennes Entreprises dans ses attributions. A ce jour, 8 296 Petites et Moyennes Entreprises se sont enregistrées et sont régulées par l'ARSP.

**Figure II.1**

Répartition des entreprises enregistrées à l'ARSP par Région<sup>22</sup>



Source : Rapport ARSP 2024

La synthèse partielle des contrats signés entre les principales et les sous-traitants sont repris ci-dessous. Nous pouvons remarquer une contribution énorme et remarquable du secteur minier laissant d'autres secteurs bien loin. Ceci est révélateur de la place qu'occupe ce secteur dans l'économie congolaise et la contribution au niveau de l'état.

<sup>22</sup> ARSP (2024). Publication des données partielles sur les marchés de sous-traitance pour l'année 2024

## Tableau II.1

Analyse Contrats de sous-traitance 2024 période du 01/01 au 31/12/2024 <sup>23</sup>

ENTREPRISE PRINCIPALE	MONTANT DES MARCHES	NOMBRE DE SOUS TRAITANTS	NOMBRES DES CONTRATS
AGROALIMENTAIRE	381.505,71	31	31
BRASSILCOLE	1.401.546,39	16	20
CIMENTERIE	6.860.167,40	13	14
MINES	2.017.466.561,10	682	1275
TELECOMMUNICATIONS	18.982.518,05	44	45
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>2.045.092.298,65</b>	<b>786</b>	<b>1385</b>

Source : *Rapport ARSP 2024*

Ces contrats donnent une contribution de 1.2 % de 2.045.092.298,65 USD dont 0.2 % devrait servir de fonds de garantie pour l'entrepreneuriat dans le pays dont le financement de PME dans leur projets ou mise en place de leur unité de production soit 4.090.184,60 USD. Le montant comparé à 8.296 PME reste modeste pour soutenir les PME. Cela amène à penser à d'autres formes de financement qui viennent au secours des PME.

## II.2 MARCHES FINANCIERS ATYPIQUES

### II.2.1 Généralités

Un marché financier est un lieu, physique ou virtuel, où les acteurs du marché (acheteurs, vendeurs) se rencontrent pour négocier des produits financiers. Il permet de financer l'économie, tout en permettant aux investisseurs de placer leur épargne<sup>24</sup>.

Pour satisfaire leurs besoins de financement, les entreprises, l'État et les collectivités publiques procèdent à des émissions d'actions, d'obligations et d'autres titres de créance. L'émission de ces titres financiers se fait sur un marché dit « primaire ». Une fois l'émission terminée, ces titres seront négociés par différents acheteurs et vendeurs, sur un marché dit « secondaire »<sup>25</sup>.

---

<sup>23</sup> ARSP.(2024). *Publication des données partielles sur les marchés de sous-traitance pour l'année 2024*

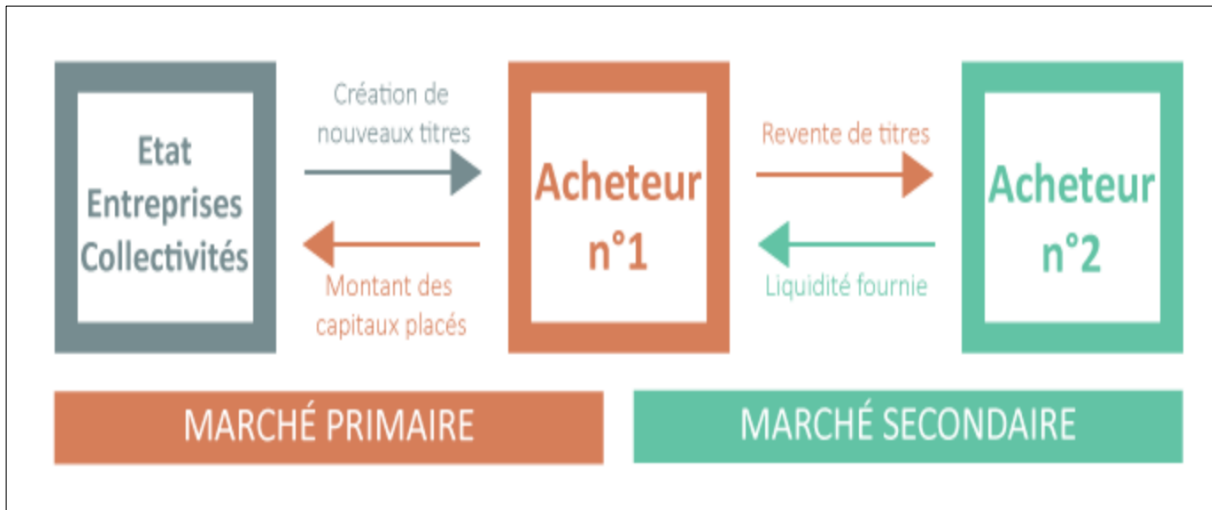
<https://arsp.cd/accueil/news-presse/>

<sup>24</sup> AMF.(2021, 29 avril). *Placements atypiques : des investissements à considérer avec prudence* <https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/protéger-son-épargne/placements-atypiques/placements-atypiques-des-investissements-considerer-avec-prudence>

<sup>25</sup> Idem

## Figure II.2

*Schéma d'émission des titres et de leur négociation sur les marchés financiers*



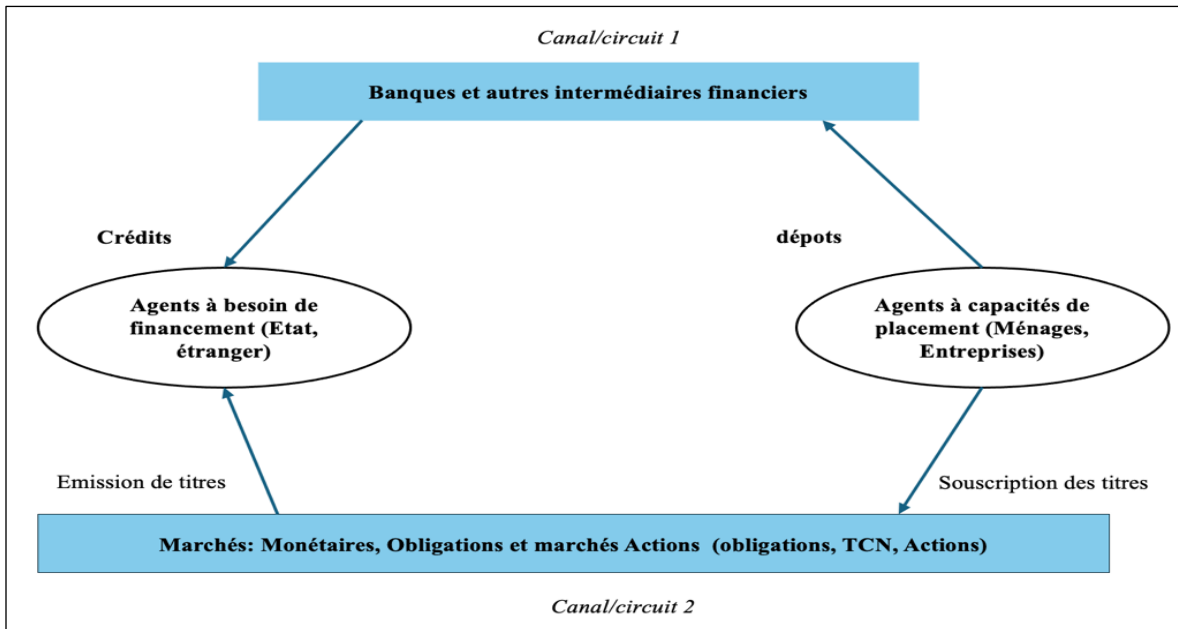
Source : *Autorité des marchés financiers de la France.*

La mise en relation d'agents économiques qui ont des capacités de placement et ceux qui ont des besoins de financement est réalisée via deux canaux, ou circuits, distincts. Le canal historiquement le plus ancien est celui des banques, qui agissent de fait comme intermédiaires. Le second canal, celui du marché financier, est plus direct. Dans ce cas, l'agent économique qui a une capacité de placement prête directement, sans intermédiaire, à celui qui a besoin de financement. Le développement des financements via le marché est plus rapide dans les économies développées que celui des financements bancaires (intermédiés). Cette tendance à la prépondérance des marchés est qualifiée de<sup>26</sup> désintermédiation.

<sup>26</sup> Poncet, P., & Portait, R. (2023). *Finance de marché : Instruments de base, produits dérivés, portefeuille et Risques* (5<sup>e</sup> Ed). Lefebvre Dalloz. pp 18

**Figure II.3**

*Schéma de deux circuits de financement.*<sup>27</sup>



## II.2.2 La classification des marchés financiers

Il existe plusieurs types de marchés financiers caractérisés selon différents critères : économiques, organisationnels et par nature d'engagement.

### II.2.2.1 Classification économique<sup>28</sup>

Dans cette catégorie, les marchés se distinguent selon les titres financiers qui y sont échangés :

- Le marché des actions pour le financement en capital des entreprises (y compris bancaires),
- Le marché des obligations (marché obligataire) pour le financement des entreprises (y compris bancaires), États et collectivités par l'endettement à long terme,

<sup>27</sup> Poncet, P., & Portait, R. (2023). *Finance de marché : Instruments de base, produits dérivés, portefeuille et Risques* (5<sup>e</sup> Ed). Lefebvre Dalloz. pp 18

<sup>28</sup> AMF.(2021, 29 avril). *Placements atypiques : des investissements à considérer avec prudence* <https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/protéger-son-épargne/placements-atypiques/placements-atypiques-des-investissements-considerer-avec-prudence>

- Le marché monétaire pour le financement des banques, entreprises et collectivités par l'endettement à court terme (moins d'un an),
- Le marché des dérivés pour les couvertures de risque,
- Le marché des devises (le Forex),
- Le marché des matières premières et quotas de CO2.

### II.2.2.2 Classification organisationnelle<sup>29</sup>

Les marchés financiers sont diversement organisés pour répondre aux différentes attentes et besoins des acteurs liés à la complexité, la liquidité ou la transparence des prix des instruments financiers. Ces attentes et ces besoins ne pouvant être satisfaits en même temps, les différentes organisations de marchés coexistent pour répondre à ces besoins. ci-dessous les différentes organisations des marchés financiers<sup>30</sup> :

#### 1. Gré à Gré / Marchés organisés

Sur marché à gré à gré (ou OTC, « Over The Counter »), l'échange bilatéral, défini par un contrat privé, se fait au seul gré des parties, quant à la nature et la quantité du bien échangé, le prix, la durée de l'opération et son point de départ. Aucune n'autre entité juridique intervient dans le contrat. Elle est caractérisée par une flexibilité maximale. Et on peut parler de « sur-mesure » car la transaction épouse précisément les besoins des contreparties. Les transactions dans un marché gré à gré sont purement bilatérales et décentralisées ne nécessitant à aucun intermédiaire ou tiers.

#### 2. L'intermédiation

Les marchés diffèrent selon la nature et le rôle des intermédiaires chargés de confronter les offres aux demandes. On distingue deux types d'intermédiaires jouant un rôle très différent :

- Les courtiers (purs, c'est-à-dire non-contrepartistes)

Ils se bornent à mettre acheteurs et vendeurs en relation. Ils n'opèrent pas pour leur propre compte et ne sont donc jamais en position acheteuse ou vendeuse. Leur rémunération prend exclusivement la forme d'une commission de courtage (fixe et/ou variable, payée par chacune des deux parties. Ainsi ils réduisent le coût d'information et de transaction pour les parties en réduisant le nombre de connexions.

- Les intermédiaires contrepartistes

Ils opèrent pour leur propre compte : ils achètent aux vendeurs pour revendre aux acheteurs.

---

<sup>29</sup> Poncet, P., & Portait, R. (2023). *Finance de marché : Instruments de base, produits dérivés, portefeuille et Risques* (5<sup>e</sup> Ed). Lefebvre Dalloz.

### **3. Marchés décentralisés / Centralisés**

Une autre distinction utile est celle entre marchés centralisés et marchés décentralisés (fragmentés). Dans le premier cas, les ordres sont centralisés en seul lieu physique ou électronique et un titre n'a qu'un seul prix à un instant donné. Toute négociation hors marché est interdite, tous les ordres devant être présentés aux courtiers ou spécialistes qui réalisent la centralisation des ordres. Dans le second cas, les transactions peuvent s'effectuer dans les différents lieux, avec risque (ou opportunité) que les prix d'un titre, à un instant donné, soient différents donc sujets à des opérations d'arbitrage (acheter bon marché ici et vendre cher là, au même moment)

### **4. La cotation sur les marchés organisés, carnet d'ordre, fixage et chambre de compensation**

En ce qui concerne l'organisation des transactions et la cotation, trois modes opératoires existent ou coexistent sur les marchés financiers organisés (officiels) : fixage (ou fixing), la cotation en continue, et l'échange de blocs.

#### **a. Le fixage et le carnet d'ordres : principes généraux**

Les ordres d'achat et de vente sont entrés et stockés dans le carnet d'ordres. Périodiquement (une fois ou deux, par jour) le prix est déterminé à partir du carnet d'ordre, dans les respects de règles établies.

#### **b. La cotation continue**

La cotation en continue qui ne concerne actuellement que les valeurs les plus liquides, comprend différentes phases : l'ouverture (le carnet d'ordres est constitué, aucune transaction n'est réalisée et les ordres s'accumulent), le continu proprement dit (le carnet d'ordres est tenu en permanence et les transactions sont effectuées en continue en fonction de carnet d'ordre résiduel), et la clôture (un carnet d'ordres est constitué, les transactions sont arrêtées et les ordres s'accumulent).

#### **c. Les échanges de blocs**

Il s'agit des transactions de taille importante, réalisées en dehors du carnet d'ordres, les prix résultant d'un accord bilatéral entre les parties, finalisé en général par un courtier ou un spécialiste.

### **5. Marché primaire, secondaires, et gris**

La distinction entre marché primaire et secondaire est que le marché primaire émet de nouveaux titres et le marché secondaire échange les titres existants.

Le premier permet le financement des entreprises, institutions financières et collectivités locales, et le second assure la liquidité des titres. Dans certains cas, nous pouvons trouver un marché gris

(gray market), réservé aux investisseurs institutionnels (banques et établissements financiers, compagnies d'assurances et de réassurances, caisses d'épargne, cas de retraite et de fonds de pension). C'est un marché purement **spéculatif**

### II.3 ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER EN RDC<sup>31</sup>

La RDC dispose d'une situation macroéconomique relativement favorable. Le pays s'était engagé dans plusieurs réformes structurelles soutenues par un programme FMI dont la 6<sup>ème</sup> et dernière revue s'était achevée en juin 2024 sur une « note positive ».

L'économie congolaise avait fait preuve de résilience en 2023, avec une croissance de +7,5 %. L'année 2024 poursuivait en hausse à +6%. Toutefois, la prévision d'une croissance de +5,4% pour 2025 pourrait être révisée à la baisse en lien avec la guerre dans l'Est du pays contre les rebelles de l'AFC/M23 soutenus par le Rwanda.

Sauf rebondissement, à moyen-terme, la croissance de la production minière devrait se poursuivre. Les termes de l'échange devraient aussi s'améliorer à la suite de l'embargo sur les exportations de cobalt pour une durée de quatre mois, décrété par la RDC le 22 février 2025. Le pays fournit actuellement 70% de la production mondiale de cobalt ce qui lui donne une voix indiscutable pour cette matière première. La dynamique est également entretenue grâce au secteur des services (télécom, banques, services de transport et logistique, bâtiments et pétroles).

---

<sup>31</sup> Ministère de l'Ec., des Fin. & de la Souv. Ind., Energ. & Num.(2025, 25 avril). *Situation macroéconomique et financière de la République Démocratique du Congo.*

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/CD/1-economie-de-la-rd-congo>

En contrepartie, l'activité économique dans les territoires occupés de l'Est (Nord-Kivu et Sud-Kivu) est fortement ralentie, voire interrompue pour ce qui concerne le secteur formel. Quant aux recettes fiscales et parafiscales, elles ne sont plus perçues par l'État central.

#### Tableau II.4

##### Principaux indicateurs de la RDC

INDICATEURS	2023	2024	2025 (prév)
PIB (Md USD)	66,9	70,1	76,1
PIB/Habitant (USD courants)	649	686	723
Croissance du PIB	8,4	6	5,4
Croissance démographique (%)	3,2	3,2	3,2
Inflation moyenne (%)	19,9	17,7 (11,7 en déc.)	< 12
Solde public (% du PIB)	-2,3	-2,7	-1,8
Solde transactions courantes (% du PIB)	-6,2	-5,1	-2,8
Réserve de change	9 semaines	9,9 semaines	11 semaines
Service de la dette (% du PIB)	2,2	1,9	1,6
Dette publique totale[1] (% du PIB)	24,1	22,8	21,5
Dette extérieure (% du PIB)	17,7	16	17,2
IDE (% du PIB)	2,9	3	2,5
Notation OCDE	7	7	7
Notation Moody's/S&P	Caa1 / CCC+	Caa1 / B-	B3 / B- (stable)

Source : [https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/CD/l-economie-de-la-rd-congo#\\_ftn1](https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/CD/l-economie-de-la-rd-congo#_ftn1)

En 2025, la situation budgétaire s'est tendue en raison d'un besoin additionnel pour le conflit dans l'Est du pays. Le budget initial avait été augmenté de 20% pour atteindre 17 Mds\$ ce qui reste nettement insuffisant pour les besoins de cet immense territoire enclavé de 2,3 millions de km<sup>2</sup> (deuxième plus grand pays d'Afrique après l'Algérie). L'autre défi porte sur la couverture des dépenses sociales (santé, éducation) dans un pays où 75% de la population vit au seuil de pauvreté (population totale de 106 millions d'habitant en croissance de 3,3% par an). Enfin, un autre objectif était d'endosser à terme le rôle de puissance agricole régionale (80 millions d'hectares cultivables) avec un effet attendu sur l'emploi et l'inflation.

La détérioration de la situation sécuritaire dans l'Est a conduit à une baisse des recettes (estimée à 5% par le ministère des Finances) et à une augmentation de la dépense (rémunération des militaires doublée, achat de matériel militaire, réfugiés).

L'équilibre budgétaire de la RDC demeure fragile. Il dépend notamment du secteur minier qui représente plus d'un tiers des recettes (DGI, DGDA, DGRAD) et de l'aide extérieure attendue à hauteur de 27% en

2025 (21% en 2024) grâce à 2,9 Mds\$ de dons projets + 1,1 Md\$ d'emprunts projets + ABG de 500 M\$  
et dont 75% délivrés par la banque mondiale.

### CHAPITRE III : ANALYSE DES DEFIS FINANCIERS RENCONTRES PAR LES PME EN RDC

Les petites et moyennes entreprises (PME) jouent un rôle clé dans l'économie de la République démocratique du Congo (RDC), le plus grand pays d'Afrique subsaharienne par sa superficie et l'un des environnements d'affaires les plus complexes du continent : elles fournissent des biens et des services, créent des emplois et favorisent l'innovation.

Comme partout ailleurs, ces entreprises dépendent de la disponibilité de financements pour développer leurs activités. Mais le système financier de la RDC reste encore peu développé et les crédits sont principalement accordés aux grandes entreprises qui peuvent fournir de meilleures garanties.

Résultat ? Un déficit de financement des PME de 6,8 milliards de dollars, soit l'équivalent de 19 % du PIB de la RDC. Une équation difficile à résoudre, sachant que les deux parties concernées — les banques et les PME — sont en butte à des difficultés qui contribuent à ce déficit<sup>32</sup>.

Les banques du pays ne disposent généralement pas des modèles commerciaux, des produits et des procédures nécessaires pour servir et soutenir les PME, conduisant certains acteurs du secteur à considérer ces entreprises comme trop risquées, voire à les ignorer complètement<sup>33</sup>.

Quant aux PME, il leur manque souvent l'expérience et les capacités indispensables pour demander et obtenir un financement. Fortes exigences en matière de garanties, courte durée des prêts, taux d'intérêt élevés et complexité des procédures sont autant de raisons citées par les PME pour expliquer pourquoi elles se heurtent à un refus ou renoncent même à solliciter un prêt<sup>34</sup>.

Ces entreprises peuvent se targuer de proposer des produits de qualité ou de disposer d'excellentes stratégies commerciales, elles n'en ont pas moins besoin de financements pour se développer et prospérer, que ce soit pour répondre à des appels d'offres ou pour investir dans l'équipement, la recherche, l'innovation, le marketing et le capital humain.

---

<sup>32</sup> Financial Af. (2024, 14 janvier). *L'IFC, Equity BCDC et Rawbank pour améliorer l'accès des PME au financement*  
<https://www.financialafrik.com/2024/01/14/lifc-equity-bcdc-et-rawbank-pour-ameliorer-lacces-des-pme-au-financement/>

<sup>33</sup> Idem

<sup>34</sup> Idem

### III.1 ACCES AU FINANCMMENT

Les PME en Afrique en générale et en particulier en République Démocratique du Congo souffrent d'un accès au financement limité qui contraint leur émergence et leur développement ultérieur. L'autofinancement et les associations informelles d'épargne et de crédit - les tontines - restent leurs sources de financement principales. Ces mécanismes sont cependant peu fiables, peu prévisibles et limités dans leur rôle de mutualisation du risque en raison de leur concentration régionale ou sectorielle. L'accès aux financements formels reste quant à lui médiocre, en raison du risque de défaut important associé aux PME et de l'insuffisance des instruments financiers existants.

Les PME jouent un rôle significatif dans l'économie de la RDC en contribuant de manière substantielle au produit intérieur brut (PIB) du pays. Selon une étude menée par Ndombe et al (2019), les PME représentent environ 80 % du tissu entrepreneurial congolais. Leur contribution est essentielle pour la croissance économique et le développement du pays. Selon une recherche menée par Mbelu et al (2019), les petites et moyennes entreprises sont à l'origine de dynamismes économiques supplémentaires grâce à leurs interactions avec d'autres entreprises et secteurs. Par exemple, elles peuvent augmenter demandes pour des matières premières, des services et des produits intermédiaires, propulsant ainsi l'ensemble de l'écosystème économique.

En République démocratique du Congo, Les petites et moyennes entreprises (PME) font face à un défi majeur : l'accès au financement. « Le système financier du pays ont une préférence marquée pour les grandes entreprises, jugées moins risquées et capables de fournir de meilleures garanties », indique la Banque Mondiale. Cette situation a conduit à un déficit de financement considérable pour les PME, estimé à 6,8 milliards de dollars, soit environ 19 % du PIB du pays. Ce déficit représente un frein considérable au développement de ces entreprises, indispensables pourtant à l'économie nationale<sup>35</sup>.

Selon le rapport, les PME en RDC affichent une croissance annuelle moyenne de **11,5 % du chiffre d'affaires** et **11,7 % de l'emploi**, témoignant d'un dynamisme entrepreneurial remarquable. Toutefois, cette vitalité est freinée par des contraintes majeures qui limitent leur compétitivité et leur durabilité<sup>36</sup>.

---

<sup>35</sup>Finacial Af. (2024, 14 janvier). *L'IFC, Equity BCDC et Rawbank pour améliorer l'accès des PME au financement*  
<https://www.financialafrik.com/2024/01/14/lifc-equity-bcdc-et-rawbank-pour-ameliorer-laccs-des-pme-au-financement/>

<sup>36</sup>Jenny K. NEWS PME. (2025, 01 Juillet). *Les PME en RDC : Un potentiel économique freiné par des obstacles structurels – Rapport de la Banque mondiale*  
[https://news.pme.cd/2025/07/01/les-pme-en-rdc-un-potentiel-economique-freine-par-des-obstacles-structurels-rapport-de-la-banque-mondiale/?utm\\_source=openai](https://news.pme.cd/2025/07/01/les-pme-en-rdc-un-potentiel-economique-freine-par-des-obstacles-structurels-rapport-de-la-banque-mondiale/?utm_source=openai)

Les principaux défis identifiés sont :

1. **Accès au financement** : 35 % des PME interrogées citent le manque de financement comme leur principal obstacle. L'accès au crédit reste limité, en particulier pour les jeunes entreprises et celles dirigées par des femmes.
2. **Infrastructures défaillantes** : Les coupures d'électricité, en moyenne 12 par mois, affectent gravement la productivité.
3. **Poids du secteur informel** : La concurrence déloyale des acteurs informels fragilise les PME formelles.
4. **Faible bancarisation** : Seules 7,6 % des PME utilisent les services bancaires pour investir, ce qui limite leur capacité de croissance.
5. **Inégalités de genre** : Les femmes sont sous-représentées dans les postes de direction et l'actionnariat, malgré leur rôle actif dans l'économie.

**Tableau III.1**

*Synthèse des contraintes d'accès des PME au financement*

Types des contraintes	Infrastructures	Offre de financement	Demande de financement
<b>Contraintes</b>	1. Structure du système financier 2. Faible niveau de concurrence des acteurs du système financier 3. Présence de cadre réglementaire peu souple 4. Faible niveau de développement d'infrastructures juridiques, réglementaires et financières 5. Faiblesse des systèmes comptables, financiers et réglementaires, 6. Manque de sensibilisation et de connaissances des sources de financement	1. Taux d'intérêt et frais des opérations élevés 2. Pratiques de corruption des responsables bancaires 3. Conditions peu souples d'accès au marché des capitaux	1. Manque de garanties et d'informations financières et stratégiques des PME 2. Faibles niveaux de littératie financière 3. Influence significative de l'entrepreneur sur les décisions financières, 4. L'ampleur de l'asymétrie de l'information et coût d'agence

## III.2 MANQUE D'INSTRUMENTS FINANCIERS ADAPTES

Le premier rôle des marchés financiers, celui qui a motivé leur apparition et qui demeure l'un des plus importants, est de faciliter le transfert de liquidités des agents ayant des capacités de placement vers ceux qui ont des besoins de financement.

Les instruments financiers sont des contrats qui donnent lieu à des droits de créance ou de propriété et qui peuvent être négociés sur les marchés financiers. Ils se classent généralement en deux grandes catégories<sup>37</sup>:

1. **Titres de capital** : Ces instruments représentent une fraction du capital d'une entreprise. Les principaux titres de capital sont :
  - **Actions** : Elles confèrent à leur détenteur des droits de propriété sur la société, tels que le droit de vote lors des assemblées générales et le droit de percevoir des dividendes. (Ammc.ma)
2. **Titres de créance** : Ces instruments représentent une créance sur l'émetteur. Les principaux titres de créance sont :
  - **Obligations** : Ce sont des titres de créance négociables qui permettent à l'émetteur de lever des fonds en s'engageant à rembourser le capital à une date future et à verser des intérêts (coupons) à des dates déterminées. (Fr.wikipedia.org)
  - **Titres de créances négociables** : Ce sont des instruments de dette à court terme, tels que les certificats de dépôt ou le papier commercial.

En plus de ces catégories, il existe des instruments financiers dérivés, qui sont des contrats dont la valeur dépend de celle d'un autre actif, appelé sous-jacent. Les principaux types de produits dérivés sont :

1. **Contrats à terme (futures)** : Engagement d'acheter ou de vendre un actif à une date future à un prix convenu.
2. **Options** : Droit, mais non obligation, d'acheter ou de vendre un actif à un prix déterminé avant une date d'échéance.
3. **Swaps** : Contrats d'échange de flux financiers entre deux parties, tels que les swaps de taux d'intérêt.

Ces instruments sont utilisés pour diverses raisons, notamment la levée de fonds, la couverture contre des risques financiers, la spéculation ou l'arbitrage.

---

<sup>37</sup> Poncet, P., & Portait, R. (2023). *Finance de marché : Instruments de base, produits dérivés, portefeuille et Risques* (5<sup>e</sup> Ed). Lefebvre Dalloz.

La plupart des pays africain est sous-développés et offre donc peu d'outils de financement dans le sens de circuit ou canal 2 de la figure des circuits de financements. Ceci constitue un manque, une pesanteur pour le financement des PME et une contrainte majeure à leur développement.

### **III.3 LES CONTRAINTES OU OBSTACLES D'ACCES AU FINANCEMENT DES PMEs**

Les PME en Afrique font face à des contraintes majeures d'accès aux financements. La Banque européenne d'investissement (2017) identifie 81 millions des PME en Afrique subsaharienne confrontées à un déficit de financement et 45 % des entreprises en Afrique citent le manque de financement comme une contrainte majeure à leur développement (Rene Guy & Cedric 2022). La république démocratique du Congo ne reste en marge de cette analyse. Les contraintes d'accès au financement des PMEs en Afrique subsaharienne en générale et en république démocratique du Congo en particulier se résument en trois grands axes ou contraintes :

#### **1. Les contraintes environnementales**

Trois contraintes environnementales émergent :

- Ngonisa & al. (2023) mettent en évidence la forte concentration et la faible concurrence du système bancaire qui augmente les contraintes d'accès des PMEs au financement et a un impact négatif sur le besoin d'un prêt bancaire et sur la décision de demander un crédit.
- Ajide & Ojeyinka (2022) et KUNG'U (2011) soulignent l'existence des cadres réglementaires moins efficaces qui limitent l'accès des PMEs au financement
- Mpofo & Sibindi (2022) estiment que le secteur financier informel pourrait jouer un rôle majeur face au déficit de financement des PME africaines. Cependant, l'insuffisance des ressources du secteur financier informel par rapport à la demande des PME, les taux d'intérêt élevés appliqués par les prêteurs informels, souvent liés à l'inflation, et le manque d'une réglementation, limitent l'efficacité du secteur financier informel.

#### **2. Les contraintes liées à la demande de financement**

En ce qui concerne les contraintes liées à la demande de financement, Quartey & al. (2017) identifient une série des contraintes d'accès des PME au financement

- Le manque de garanties
- Les difficultés à fournir la solvabilité
- Les faibles flux de trésorerie
- Les primes de risque élevées

- Les relations banque-emprunteur sous-développées
- Les coûts de transaction élevée

Quartey & al. (2017) mettent ensuite en évidence les faiblesses en termes de taille de l'entreprise, propriété, expérience de l'entrepreneur et l'orientation de l'entreprise vers l'exportation

### **3. Les contraintes liées à l'offre de financement**

En ce qui concerne les contraintes liées à l'offre de financement, Teixeira & al. (2023) constatent que les institutions financières ne privilégient pas le financement des PME. Leur activité consiste principalement à des services financiers aux entités publiques, aux grandes entreprises et aux clients ayant une capacité financière plus élevée, assurant ainsi des opérations financières de montants importants qui offrent un rendement plus élevé sur les taux d'intérêt. Les PME sont identifiées comme des clients moins attrayants, car elles génèrent moins de revenus. Le risque associé à l'activité est plus élevé en raison de leur plus grande volatilité commerciale et de leur manque de garanties.

Les processus d'administration des prêts et les conditions des prêts limitent également l'accès des PME au financement (Mpofu & Sibindi 2022). En effet, les pratiques des institutions financières incluent une relation étroite bancaire, la mise à disposition de garanties et l'assurance sur les actifs comme condition d'octroi de financement (Attrams & Tshehla 2022). Les biens fonciers sont principalement requis par les institutions financières alors que les garanties personnelles, les économies limitées et l'équipement sont les formes de sécurité les mieux classées que les PME peuvent utiliser (Attrams & Tshehla 2022).

Enfin, le déficit de littératie financière qui nuit à la compréhension des produits financiers, entrave également l'accès des PME au financement (Teixeira & al. 2023). Ces éléments limitent les possibilités de recours au crédit pour les PME africaines.

Sur 103 PME questionnées, 60.2 % ne sont pas à mesure de financer leurs propres projets avec leurs fonds propres contre 1.5 % qui y sont capables. 24.4 % des PME financent parfois avec leur propre fonds.

Dans le même échantillon, 72.8% ont déjà initié une demande de prêt pour financer leurs projets contre 27.2%. Les raisons qui ont poussé les 27.2.% à ne pas initier la demande de prêts sont : le taux d'intérêt élevé, les conditions de prêts étaient inacceptables (31.4% des PME), les procédures étaient compliquées (25.7 % des PME), le type de financement a été couteux (8.6 % des PME), elles ont été refusées au paravent (17.1% des PME), elles n'en ont pas besoin et autres (11,4% des PME). Les banques reviennent en première position des organisations auprès desquelles les PME ont initié une demande de prêt. 69.9 % de prêts initiés par les PME près des banques car elles leurs sont des clients.

Sur les 72.8 % des PME ayant initié une demande de prêts et ayant obtenu un succès partiel ou rencontré un échec, 47.6 % n'ont reçu aucune réponse, 22 % pour insuffisance de garantis, 9.8 % pas d'historique en matière des prêts viennent en haut du tableau. Il s'en suit les difficultés de remboursement, déjà trop de prêts, potentiels risques, mauvaise cotation.

## CHAP IV : PROPOSITION D'UN MARCHÉ FINANCIER ATYPIQUE

La conceptualisation d'un marché financier atypique consiste à imaginer un système qui s'écarte des modèles traditionnels (comme les bourses réglementées ou les marchés interbancaires) pour mieux répondre à des contextes spécifiques. Le contexte spécifique dans le cadre de notre travail est le développement et la croissance des PME en République Démocratique du Congo, un environnement économique et financier atypique.

Il existe principalement deux circuits de financement, les banques (et autres institutions financières) et les marchés financiers (monétaires, obligataire et marchés actions). La fonction principale est la mise en relation d'agents économiques qui ont des capacités de placement et ceux qui ont des besoins de financement.<sup>38</sup>

En République Démocratique du Congo, le deuxième circuit qui est constitué des marchés financiers sont inexistantes. Quant au premier, il a été relevé qu'en ce qui concerne les PME ne s'investit pas trop pour des raisons évoquées dans les chapitres précédents.

La grande question s'impose donc. Quelle solution adaptative faudra-t-il mettre en place pour soulager ou mieux contribuer à la croissance et au développement des PME, tissu d'une économie ?

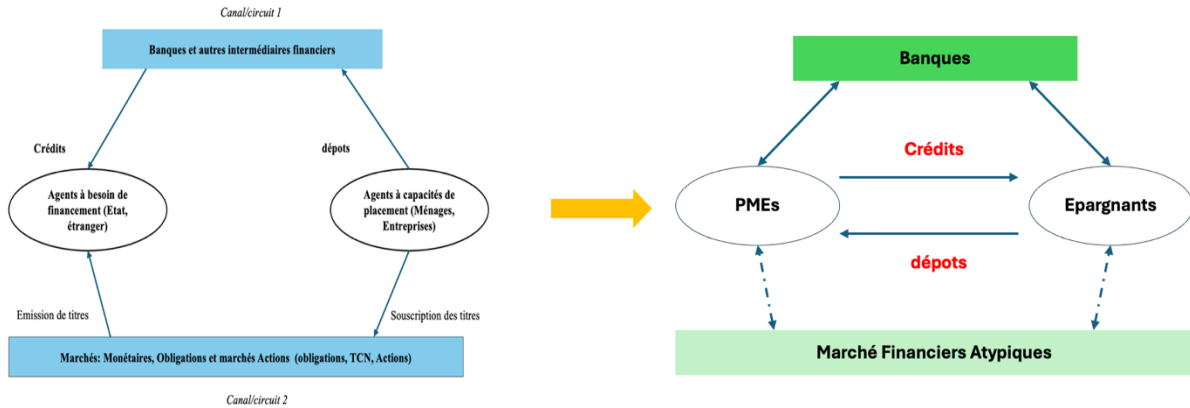
Il faut repenser la mise en relation des agents économiques, dans le cas d'espaces des épargnants et les PME dans le contexte de la réalité économique et financière de la République Démocratique du Congo.

---

<sup>38</sup> Poncet, P., & Portait, R. (2023). *Finance de marché : Instruments de base, produits dérivés, portefeuille et Risques* (5<sup>e</sup> Ed). Lefebvre Dalloz.

**Figure IV.1**

*Schéma de proposition de marché atypique*



## IV.1 CONCEPTUALISATION D'UN MARCHÉ FINANCIER ATYPIQUE

La conceptualisation consiste ici à une migration de format classique et ordinaire des circuits de financement vers le circuit de financement imaginé s'adaptant au contexte économique et financier de la République Démocratique du Congo.

Sur le plan purement de marché financier, notre modèle réceptionne, analyse et valide le projet des entrepreneurs, publie l'offre aux agents économiques et obtient un accord de principe de financement. Le financement peut être collectif ou singulier. L'entrepreneur peut aussi faire partie des agents économiques.

### IV.1.1 Parties prenantes

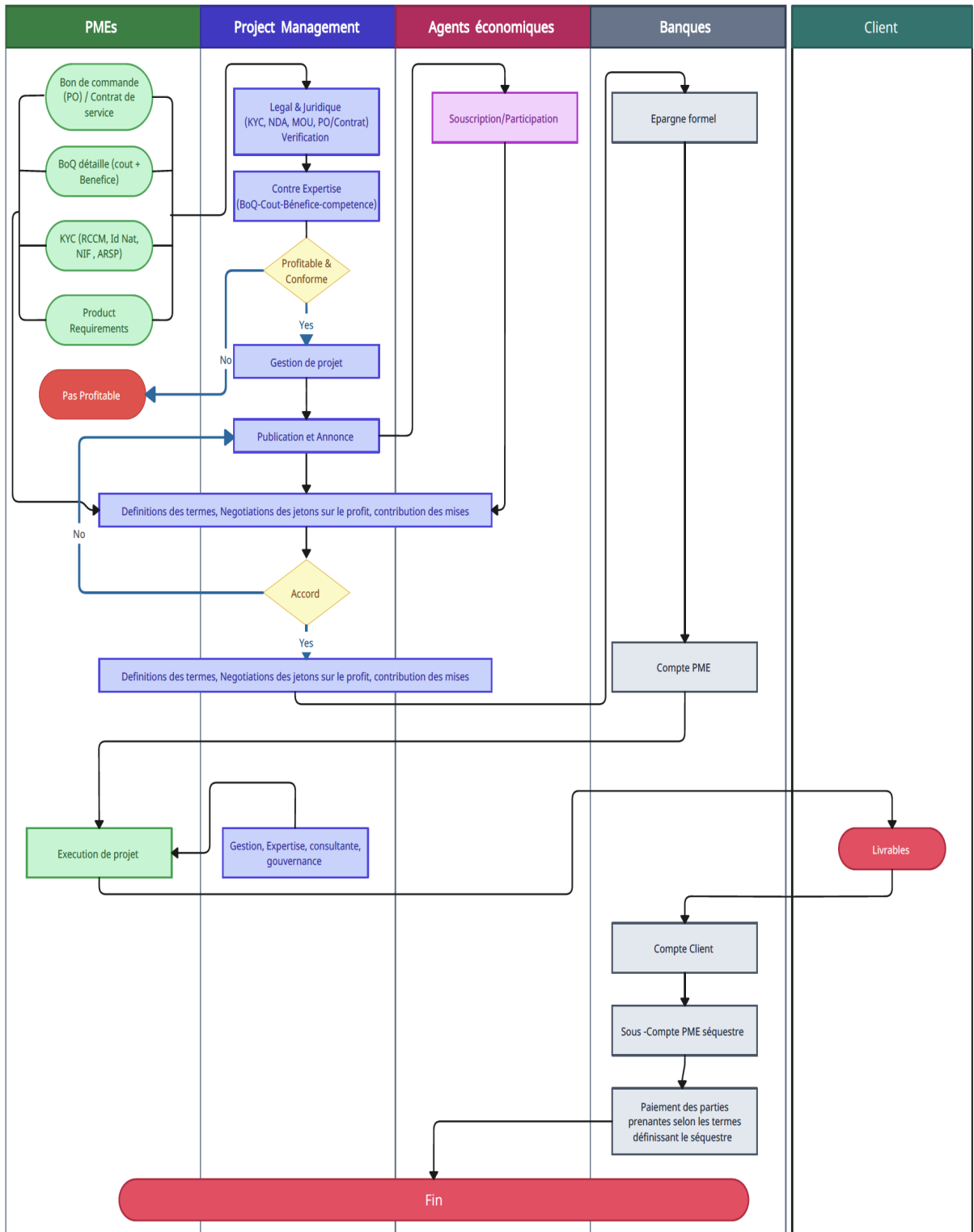
Les parties prenantes dans le circuit de financement proposé sont :

- Les PME
- Les agents économiques, dans notre travail sont les Épargnants formels, informels
- La banque
- Les intermédiaires

## IV.1.2 Déroulement

Tableau IV.2

*Déroulement de financement des PME dans un marché atypique proposé*



## IV.2 MODELES DES MARCHES FINANCIER ATYPIQUES

En Afrique, essentiellement en République Démocratique du Congo, il existe bel et bien des marchés financiers atypiques dont le circuit de financement peut être formel ou informel. Nous allons illustrer quelques-uns.

### IV.2.1 Marché de crédit communautaire

Les marchés de crédit communautaire sont des systèmes financiers informels qui jouent un rôle crucial en RDC, notamment dans un contexte de faible inclusion financière. Ces systèmes, basés sur la confiance et la solidarité, permettent à des millions de personnes d'épargner et d'accéder au crédit en dehors des circuits bancaires traditionnels.

#### IV.2.1.2 Les Tontines<sup>39</sup>

La tontine est un système d'épargne rotative et de crédit qui se fonde sur la confiance et les liens sociaux (famille, amis, lieu de travail, quartier). En RDC, on les connaît sous des noms locaux comme "Likelemba" ou "Moziki".

- **Fonctionnement :** Un groupe de personnes se met d'accord pour cotiser une somme d'argent à intervalles réguliers (chaque semaine ou chaque mois). La somme totale collectée à chaque période est remise à un membre, à tour de rôle, jusqu'à ce que chaque participant ait reçu la cagnotte.
- **Avantages :**
  - **Simplicité :** Aucune garantie ni paperasse n'est nécessaire. Le système est basé sur l'engagement oral et la pression sociale.
  - **Accès au capital :** Permet d'obtenir une somme d'argent importante pour des besoins urgents (scolarité des enfants, soins de santé) ou pour financer un petit commerce.
  - **Discipline d'épargne :** L'obligation de cotiser de façon régulière aide les participants à développer une discipline d'épargne.
- **Inconvénients :**

---

<sup>39</sup> McKeever K. (2010). *A Short History of Tontines*. Columbia Law School  
[https://scholarship.law.columbia.edu/faculty\\_scholarship/2213/](https://scholarship.law.columbia.edu/faculty_scholarship/2213/)

- Risque de défaillance : Le principal risque est qu'un membre arrête ses cotisations après avoir reçu sa part, ce qui met en péril l'ensemble du groupe.
- Absence de recours légal : Les tontines opèrent dans l'informel, ce qui signifie qu'il n'existe aucune protection légale en cas de fraude.

#### **IV.2.1.2 Les Mutuelles de Solidarité (MuSo)<sup>40</sup>**

Contrairement aux tontines qui sont souvent à durée déterminée, les mutuelles de solidarité sont des caisses d'épargne et de crédit communautaires plus structurées. Elles sont souvent mises en place dans les zones rurales ou défavorisées pour pallier le manque d'accès à la microfinance formelle.

- Fonctionnement : Les membres versent des contributions régulières pour constituer un fonds commun. Un comité élu gère ce fonds et l'utilise pour accorder des prêts aux membres, souvent à des taux d'intérêt très bas. Les intérêts générés sont réinvestis ou distribués, renforçant le fonds de la mutuelle. Certaines mutuelles ont même des fonds dédiés aux secours d'urgence (caisse rouge) ou aux crédits (caisse verte).
- Avantages :
  - Taux d'intérêt bas : Les prêts sont accordés à des conditions plus favorables que celles des institutions financières formelles.
  - Soutien social : Au-delà du financement, les mutuelles de solidarité renforcent la cohésion sociale et la résilience de la communauté.
  - Amélioration des conditions de vie : Des études ont montré que le microcrédit communautaire a aidé les populations rurales à améliorer leurs activités agricoles et leurs conditions de vie.
- Inconvénients :
  - Montants de prêts limités : Leurs capacités de prêt dépendent des ressources de la communauté et sont souvent insuffisantes pour financer des projets d'investissement à grande échelle.
  - Manque d'expertise : La gestion de ces fonds est souvent effectuée par des bénévoles qui n'ont pas de formation financière, ce qui peut poser des problèmes de gestion.

---

<sup>40</sup> KABONGO D.(2022). *Mutuelle de solidarité et microfinance en Afrique : le cas de l'Ituri en RD CONGO*. Ed. L'harmattan.

## IV.2.2 Plateformes de financement participatif localisées

Les plateformes de financement participatif localisées sont des outils financiers qui s'adaptent aux réalités culturelles et économiques d'une région. Elles se distinguent des grandes plateformes internationales en intégrant des fonctionnalités et des approches qui répondent directement aux besoins des communautés locales.

Exemples de plateformes localisées en Afrique

- M-Changa (Kenya) : Cette plateforme est un excellent exemple de localisation réussie. Elle est entièrement intégrée aux services de mobile money comme M-Pesa. Elle se concentre sur les campagnes de dons pour des projets personnels, médicaux ou éducatifs.
- BackaBuddy (Afrique du Sud) : Principalement axée sur le don, cette plateforme permet de lever des fonds pour des causes sociales, des projets éducatifs et des initiatives individuelles.
- Afrikwity : Bien qu'elle opère à une échelle plus large, Afrikwity est une plateforme de crowdfunding par investissement qui se spécialise dans le financement des PME africaines. Elle offre une alternative aux investisseurs et aux entreprises locales pour financer le développement de leurs projets.
- Thundafund (Afrique du Sud) : C'est une plateforme de financement par récompenses, qui soutient les entrepreneurs, les créatifs et les innovateurs. Elle permet aux projets de lever des fonds en offrant des contreparties à leurs contributeurs.

Ces plateformes démontrent que le succès du financement participatif dépend non seulement de la technologie, mais aussi de la capacité à s'ancrer dans les habitudes de paiement, les langues et la culture de la communauté cible. Elles jouent un rôle essentiel pour combler le déficit de financement des PME et des entrepreneurs qui n'ont pas accès aux banques traditionnelles.

### IV.3 STRATEGIES DE MISE EN PLACE

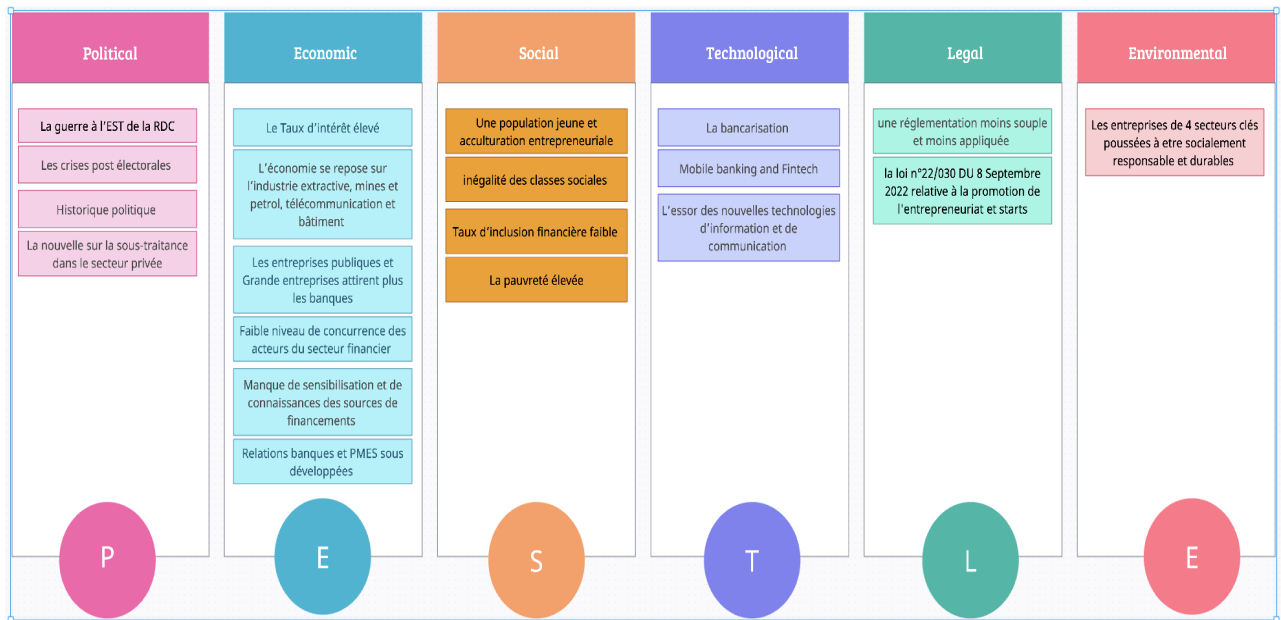
Les stratégies de mise en place du marché financier atypique passent par les outils d'analyse stratégique du modèle proposé dans le cadre de notre étude.

#### IV.3.1 Analyse PESTEL

L'analyse nous permet d'avoir une vue d'ensemble du macroéconomique, utile pour la prévision et la conception du marché financier atypique en incluant la dimension non marchande de l'environnement dans laquelle nous opérons sur six facteurs clés.

**Tableau IV.3**

*L'analyse PESTEL de l'environnement économique de la RDC*

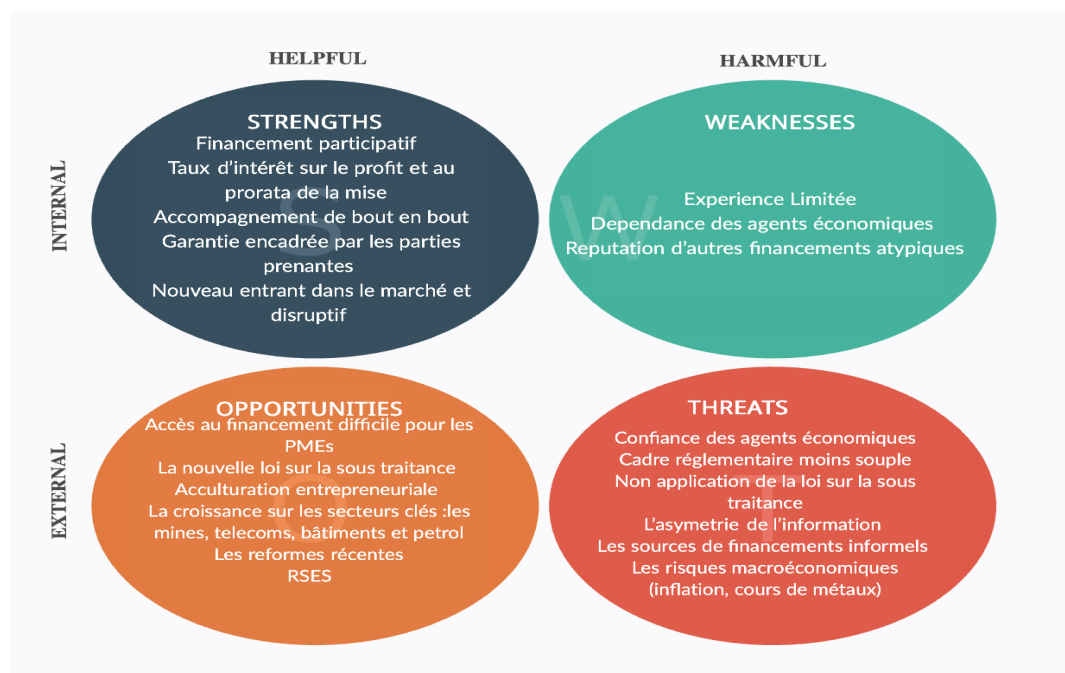


### IV.3.2 Analyse SWOT

Le SWOT résume l'analyse stratégique détaillée de l'organisation et de son environnement. Elle est une synthèse des forces, faiblesses, opportunités et menaces.

**Tableau IV.4**

*L'analyse SWOT de l'environnement économique de la RDC*



### IV.3.3 Analyse TOWS

L'analyse TOWS complète le SWOT pour formuler les options de développement stratégiques du système mis en place.

**Tableau IV.5**

*L'analyse TOWS de l'environnement économique de la RDC*

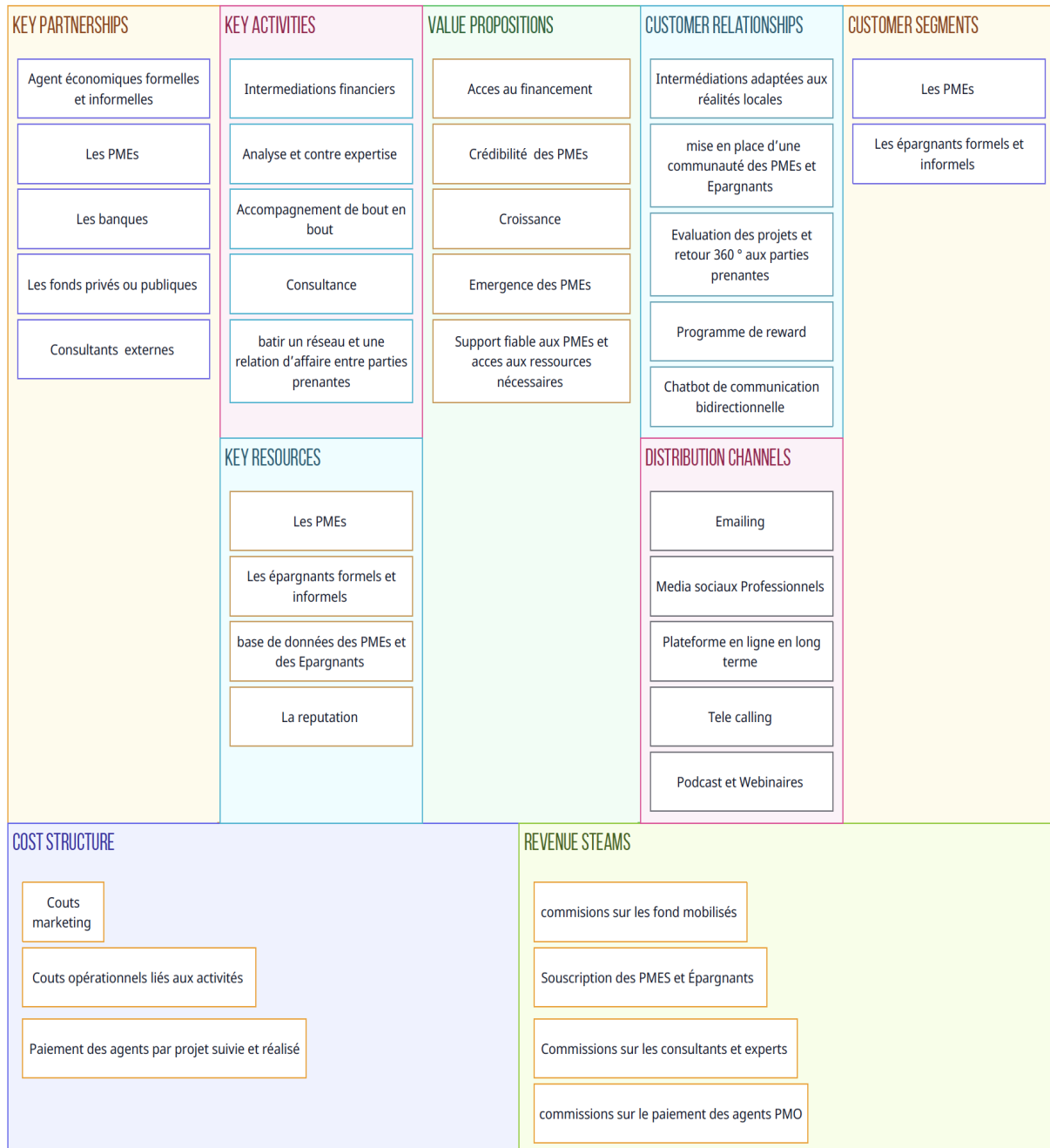
		<b>Strengths</b>	<b>Weaknesses</b>
		Financement participatif Taux d'intérêt sur le profit Accompagnement Garantie encadrée Nouveau entrant disruptif	Experience Limitée Dependance des agents économiques Reputation
<b>Opportunities</b>	Accès au financement des PME La loi sur la sous traitance Croissance économiques Les reformes récentes Acculturation entrepreneuriale	<b>SO Strategies</b>	<b>WO Strategies</b>
		Mise en place d'un marché financier atypique inclusion des parties prenantes (agents économiques, banques et intermédiaires )	creation d'un fond à long terme pour supplier
<b>Threats</b>	Confiances des agents économiques Cadre réglementaire moins souple Non application des reformes Asymetrie de l'information La macroéconomie	<b>ST Strategies</b>	<b>WT Strategies</b>
		Accompagnement de bout en bout des PME dans les projets L'éducation des agents économiques	Offrir une experience exceptionnelle Communiquer proactivement Constituer Lobbying au près des institutions publiques

### IV.3.4 Business plan CANVAS

Le business modèle de la mise en place d'un marché financier atypique.

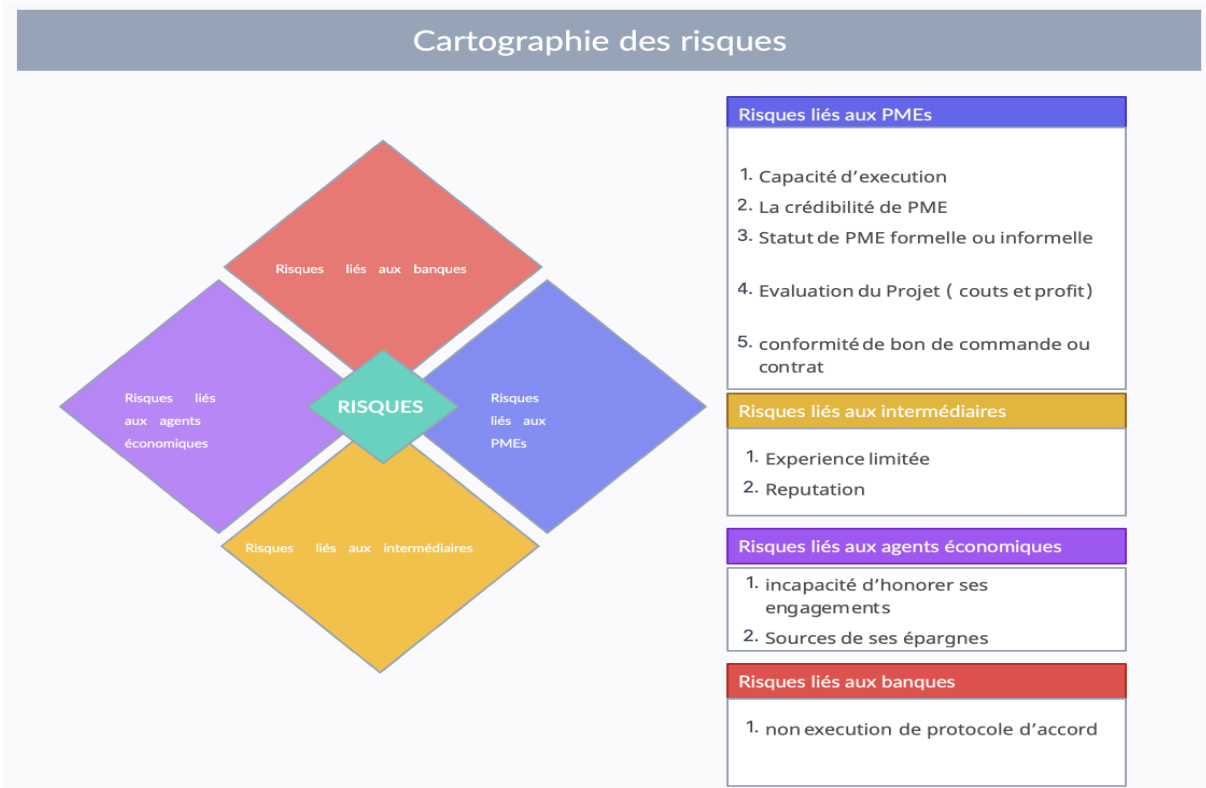
**Tableau IV.6**

*CANVAS de la mise en place d'un marché financier atypique*

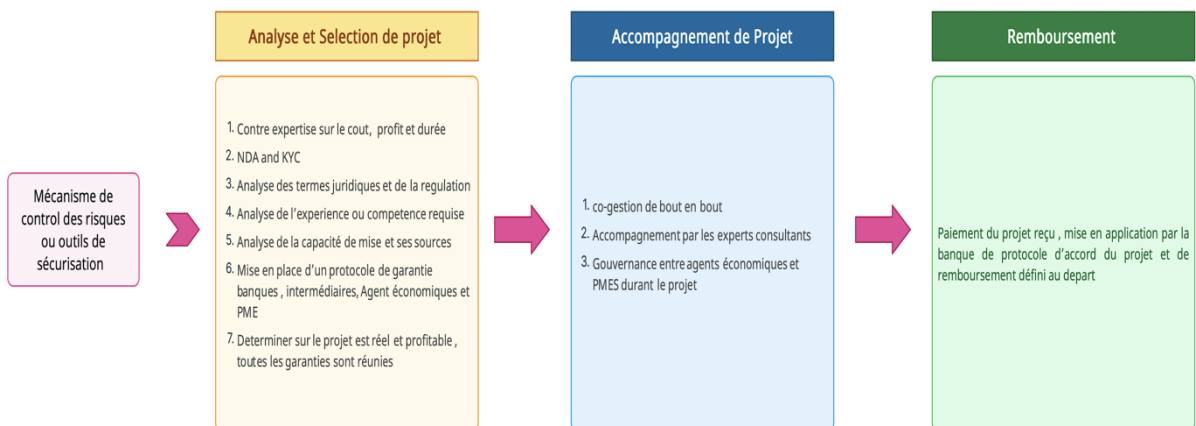


### IV.3.5 Cartographie des risques

Nous avons ressorti les risques susceptibles de causer les dommages repartis en quatre piliers correspondants aux parties prenantes mais aussi à l'environnement financier de la RDC.



Un processus de sécurisation de la mise des agents économiques et leurs jetons et du profit de l'entrepreneur à trois niveaux : analyse et sélection du projet, accompagnement du projet et remboursement.



## **CHAPITRE V : ETUDE CAS ET ANALYSE**

La mise en place d'un marché financier atypique pour l'émergence des PME en République Démocratique du Congo ne saurait être effectif sans les contributions des principales parties prenantes qui sont essentiellement les PME et les épargnants congolais dans le cadre de notre travail. Il nous a été donc judicieux d'aller en rencontre de ces parties prenantes, recueillir les points de vue en fin d'étude de cas et analyse.

### **V.1 METHODOLOGIE DE L'ETUDE DE CAS**

La méthodologie de l'étude de cas est la méthode qui consiste à analyser l'information recueillie se rapportant à une situation donnée, hypothétique ou réelle et à formuler des recommandations sur la meilleure façon de traiter la situation.

La collecte de données s'est faite sur une période de mois allant du 12/06/2025 au 12/08/2025. Elle s'est déroulée de deux façons : en ligne et des entretiens sur terrain. Elle mélange les méthodes quantitatives et qualitatives sur un même formulaire enfin d'extraire les données nécessaires et suffisantes permettant d'étudier le cas et de faire l'analyse.

Les régions concernées par nos enquêtes sont Kinshasa, le grand Katanga et le grand Est. Le choix de ces zones est justifié du fait qu'elles sont les trois grandes principales zones économiques du pays et 93 % des PME enregistrées l'ARSP s'y trouvent et y opèrent. Elles constituent à elles seules le 20/80 de l'économie congolaise.

La cible, dans le cadre ce travail, est essentiellement constitué des PME et les citoyens congolais ayant une épargne formelle ou informelle. Un échantillon de 200 prêteurs (208 réalisés, 93.8 % ayant un compte bancaire, 2.2% n'ayant pas un compte bancaire) et de 100 PME (103) réalisés réparties dans les zones précitées ici-hauts.

Dans notre structures les parties prenantes actives sont les PME et les épargnants congolais, il nous a apparu important de limiter notre étude à ces deux parties prenantes. Ainsi les banques ou autres sources de financements n'ont pas été parties prenantes de nos enquêtes, par conséquence de notre analyse.

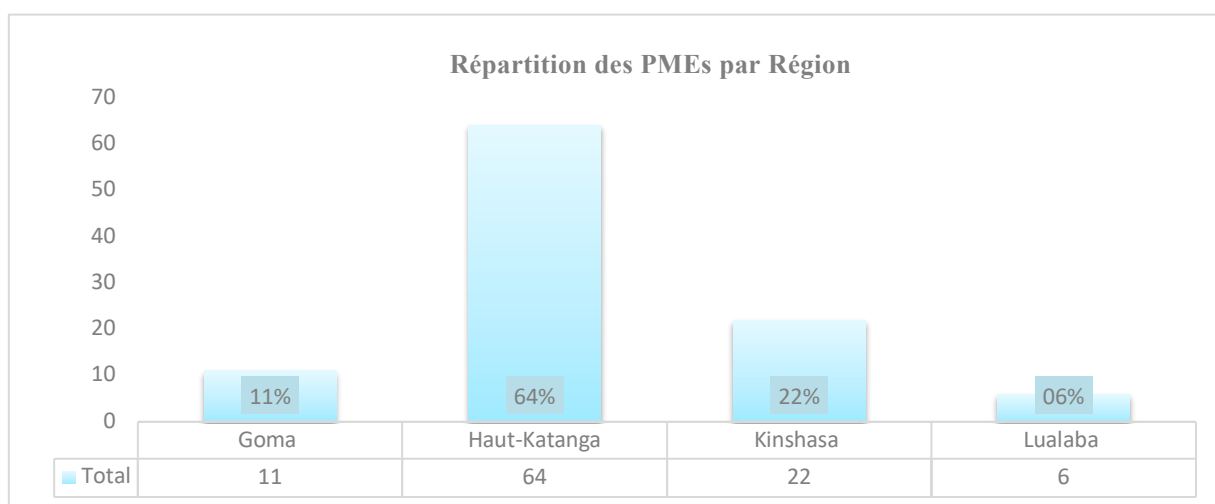
## V.2 ANALYSE DES RESULTATS

Cette sous-section représente les résultats d'enquêtes menées sur les PME et les citoyens congolais ayant de l'épargne. Elle se subdivise en deux parties : Les résultats sur l'enquête de PME et sur celles des épargnants congolais.

### V.2.1 Les résultats des PME

**Figure V.I**

*Répartition des PME de l'échantillon par région*



**Source :** ANNEXE III, enquête réalisée

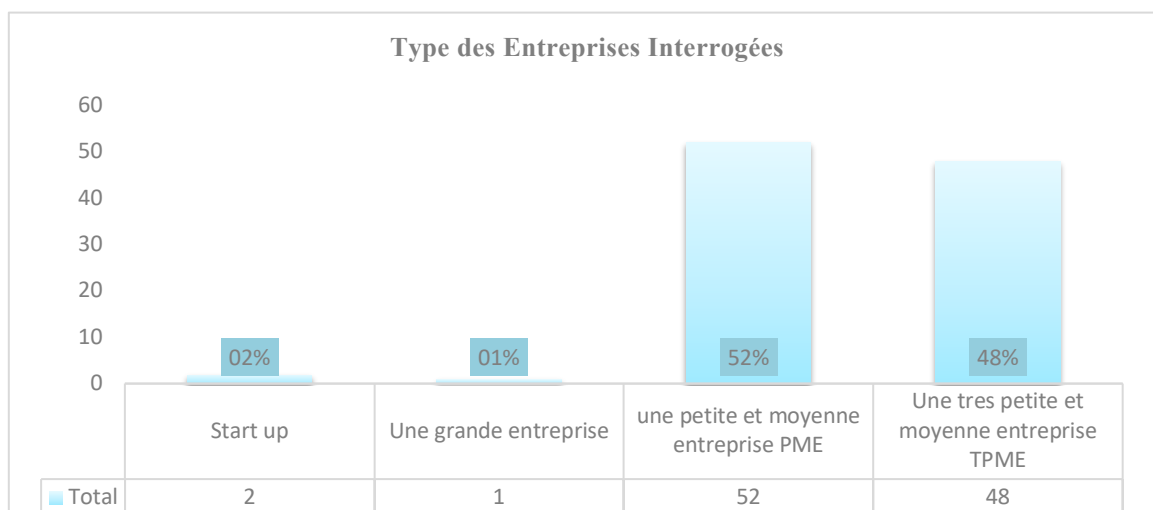
Sur une cible de 100 PME, une enquête a été menée dans 103 entreprises. 93 % des PME interrogées opèrent dans le Grand Katanga (Haut-Katanga et Lualaba), Kinshasa et Le grand Est (GOMA). Ces trois régions tiennent l'économie congolaise. Le grand Katanga contribue à près de 66 %<sup>41</sup> au revenu national à elle seule. Une région riche en industrie minière extractive offrant une grande opportunité aux PME de se développer. Le Grand Katanga est suivi de Kinshasa dont l'économie se repose sur les industries de transformations, le bâtiments, distribution et fourniture des biens et des services.

<sup>41</sup>Le monde (2025, 6 juillet). *LE KATANGA, GRAND PAYS MINIER*

[https://www.lemonde.fr/archives/article/1960/07/18/le-katanga-grand-pays-minier\\_2102638\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/1960/07/18/le-katanga-grand-pays-minier_2102638_1819218.html)

**Figure V.II**

*Type d'entreprise interrogées*

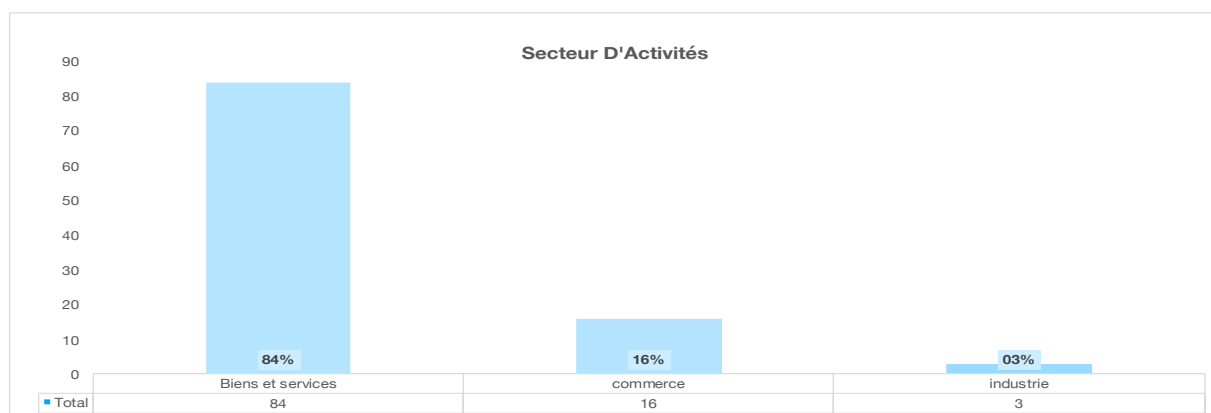


**Source :** ANNEXE III, enquête réalisée

Dans les 103 entreprises interrogées, 52 % sont les PME et 48 % sont les TPMEs. Les Grandes entreprise et start up représentent 3% de l'échantillon. Nous nous sommes focalisés sur les PME et TPMEs dans le cadre de notre travail. Ceci cadre avec la nouvelle loi sur la sous-traitance dans le secteur privée qui encadre et régule le marché de la sous-traitance.

**Figure V.II**

*Secteurs d'activités des entreprises interrogées*

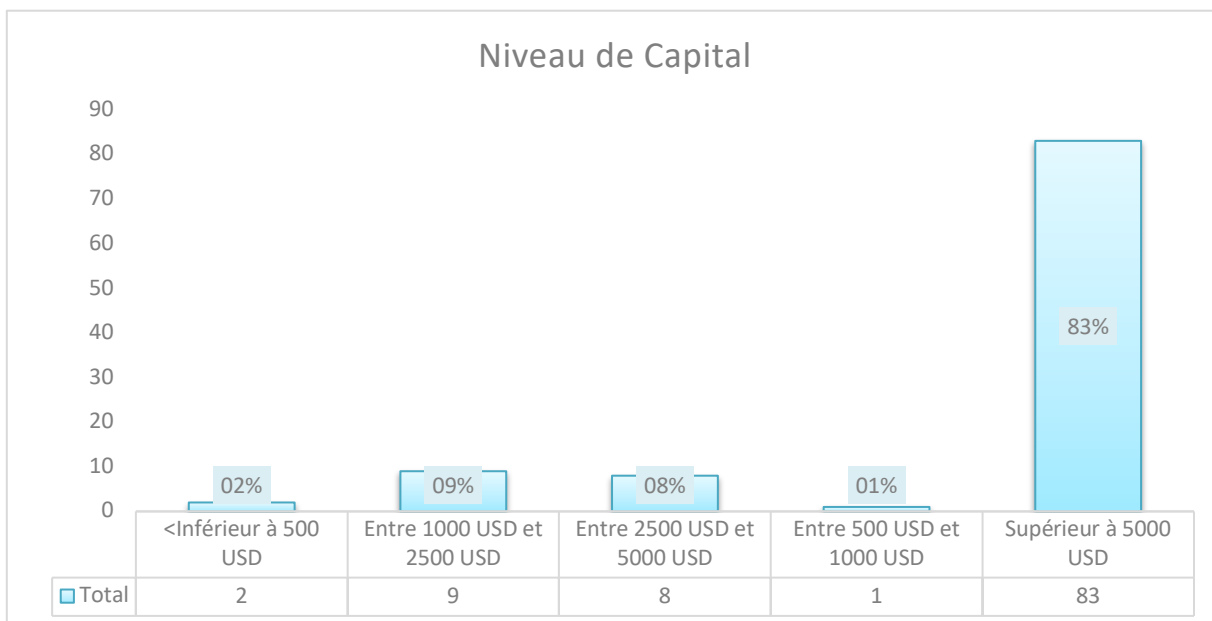


**Source :** ANNEXE III, enquête réalisée

L'échantillon interrogé représente 84 % des PME's œuvrant dans le secteur des biens et services. L'étude conduite concerne le financement en quête des moyens pour réaliser les projets ou répondre au contrat de fourniture des biens et services.

**Figure V.III**

*Niveau de capital des entreprises interrogées*

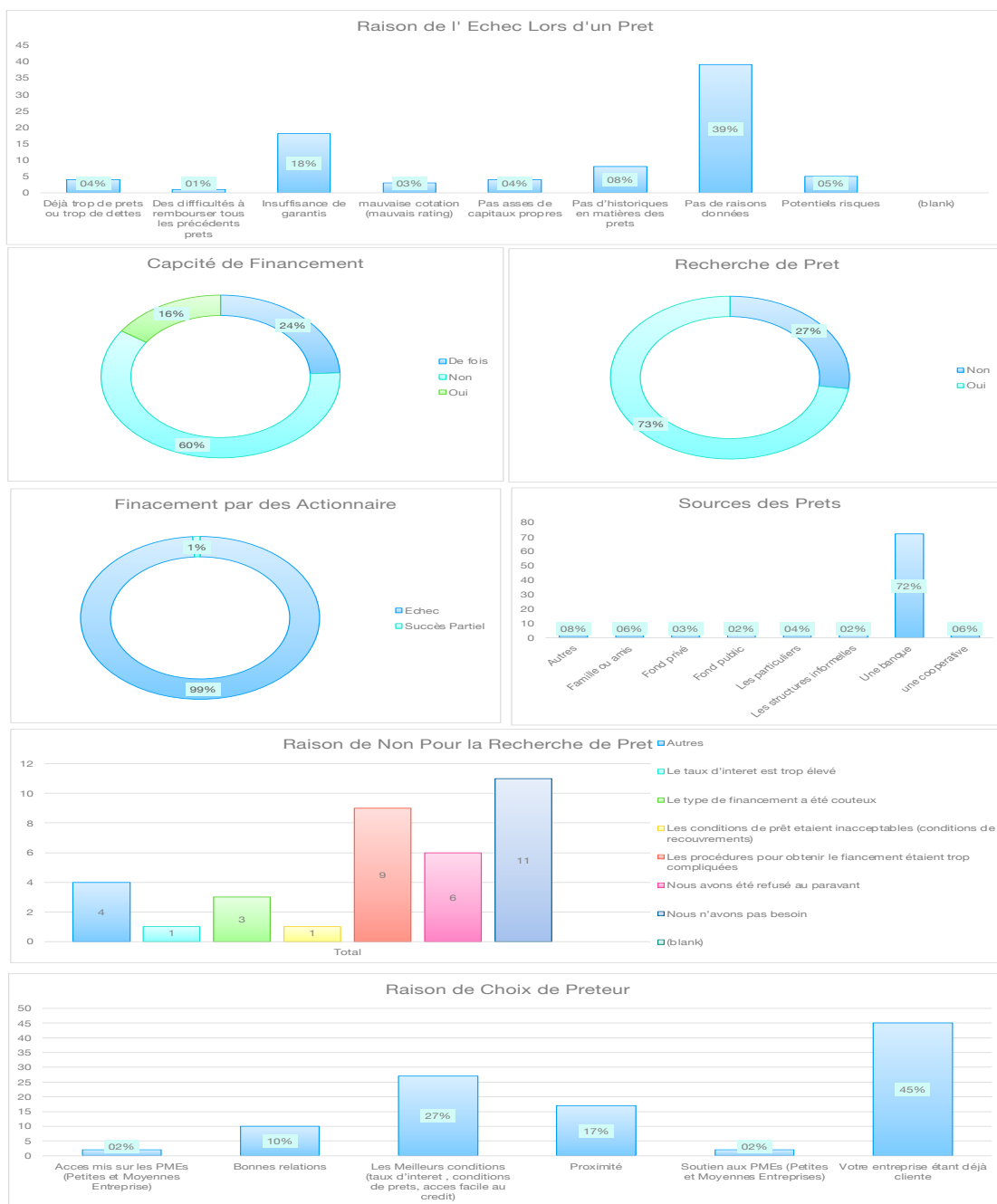


**Source :** ANNEXE III, enquête réalisée

Près 83% des entreprises interrogées ont un capital supérieur à 5000 USD. Ceci révèle le faible niveau de capital social des PME's, un frein majeur pour leur autofinancement. Ce faible niveau leur force de trouver les financements en dehors de leurs organisations pour réaliser les projets ou répondre à un contrat de fourniture des biens ou des services.

**Figure V.IV**

*Contraintes aux financements des PME's*



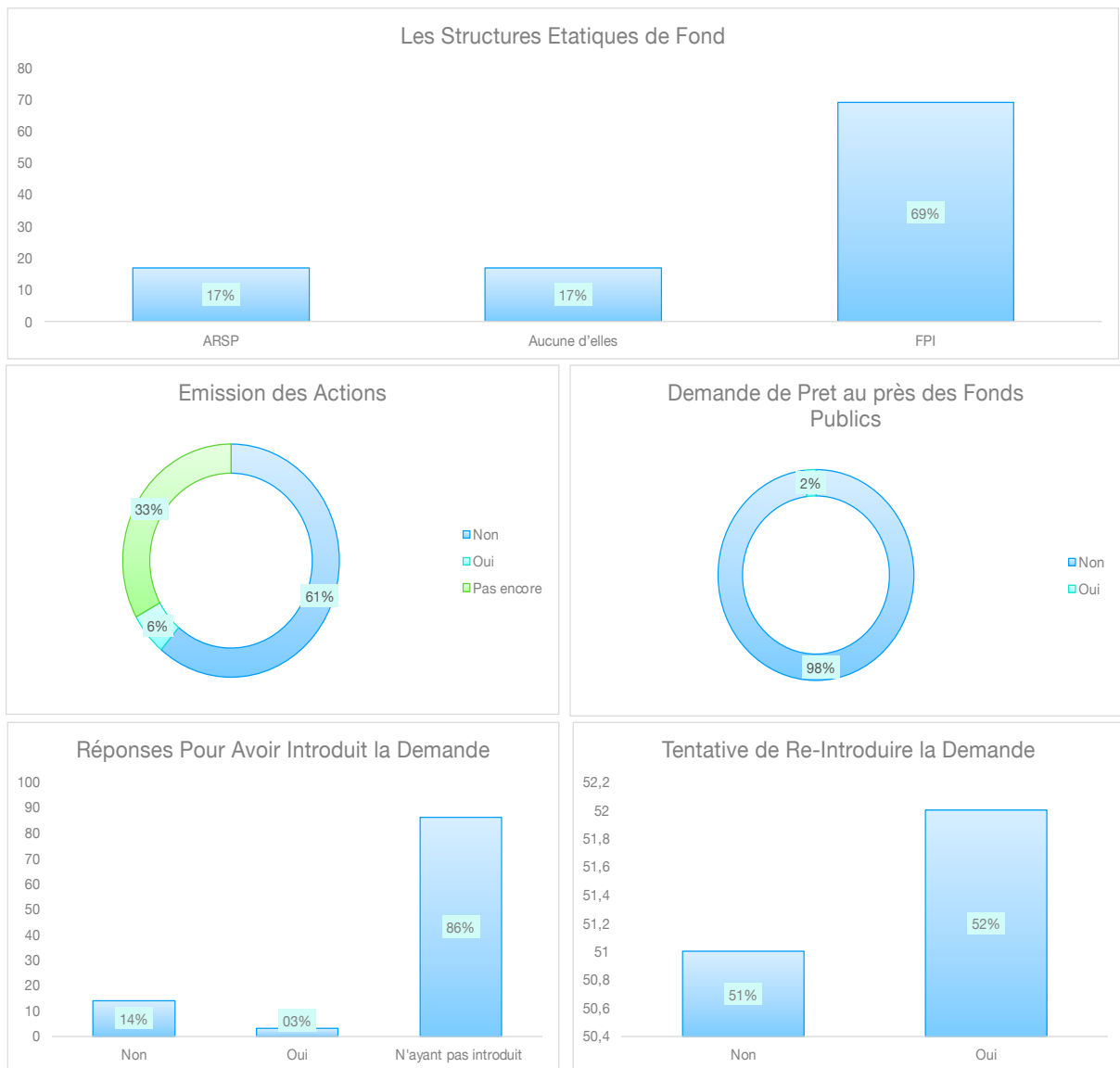
Source : ANNEXE III, enquête réalisée

Bien que 83 % des entreprises interrogées ayant un capital supérieur à 5000 USD, 60 % ne sont pas à mesure de s'auto financer avec leurs fonds propres. La question de financement trouve son intérêt pour

leur croissance. 70 % sont à la recherche des prêts dont 90% de ces entreprises à la recherche des prêts s'est soldé par un échec pour des raisons reprises dans la figure ici dessous.

**Figure V.IV**

*Contribution des fonds publics aux PME*



**Source :** ANNEXE III, enquête réalisée

Sur les 100 entreprises interrogées, beaucoup de structures de fond de financement restent inconnues. Seules ARSP et FPI sortent de l'eau. 98 % de ces entreprises ne sont pas favorables à recourir aux

structures étatiques pour être financées car celles qui ont tenté, seules 03 % ont reçu un avis favorable. Cependant les entreprises ne sont pas favorables au financement par ouverture du capital. Le prêt pour financement de projet spécifique s'invite.

## V.2.2 Les résultats des prêteurs

Figure V.V.1

*Retour sur les potentiels prêteurs*



Source : ANNEXE III, enquête réalisée

Sur un échantillon de 203, 94 % ont un compte bancaire dont 18 % ont un compte épargne, 36 % courant et 46 % les deux types de comptes. Ceci relève d'un potentiel constitutif de fond de financement. 66 % sont favorables à investir dans les projets spécifiques de PME à des hauteurs variables, mais aussi de certains critères tels que le cout du projet, de taux d'intérêt, l'échéancier et 34 % ne le sont pas pour des raisons sur la figure ici haut dont les plus grandes sont dus aux manques d'informations suffisantes et de structures d'encadrement de ces financements. A cela s'ajoutent la confiance, les échéances de remboursements longues, risques élevés.

**Figure V.V.1**

*Retour sur les potentiels prêteurs*



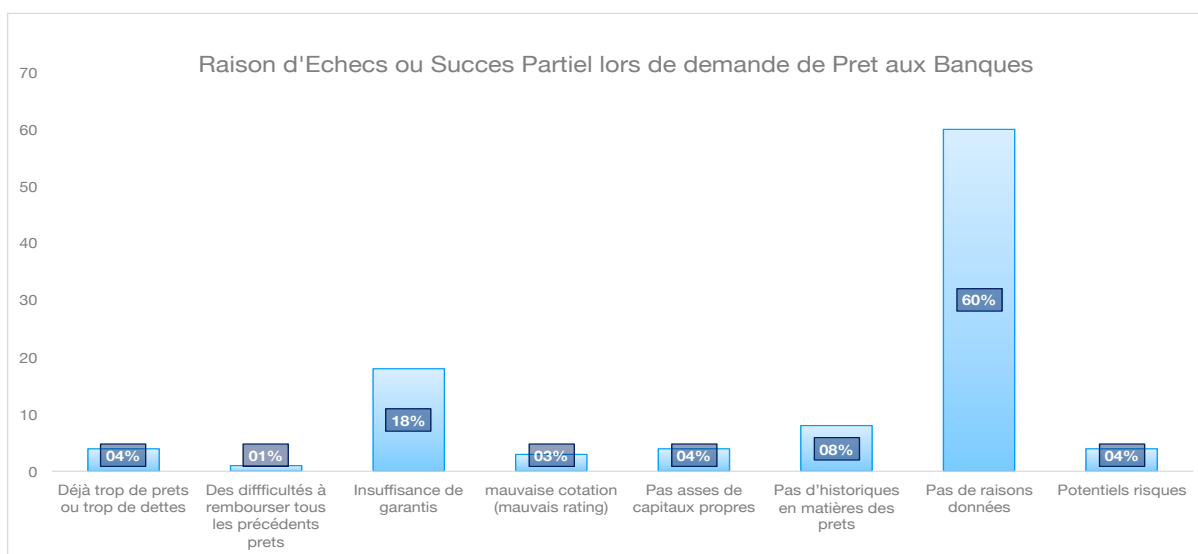
Source : ANNEXE III, enquête réalisée

Le retour des potentiels prêteurs sur un échantillon de 208 est sans surprise dans l'esprit de l'analyse du sujet de travail. Il ressort que 58 % n'ont pas de connaissances sur le marché financier mais 89 % sont favorables à être informés sur le marché financier. L'inexistence d'une structure qui encadre les PME et mitige les risques reste le frein de financement des projets par les particuliers ayant une épargne. 95 % sont favorables de financer à travers des structures privées qui jouent le rôle d'intermédiaires.

### V.3 RETOUR D'EXPERIENCE DES PMEs

**Figure V.VI**

*Les raisons d'échecs ou succès partiel lors de la demande de prêts aux banques*

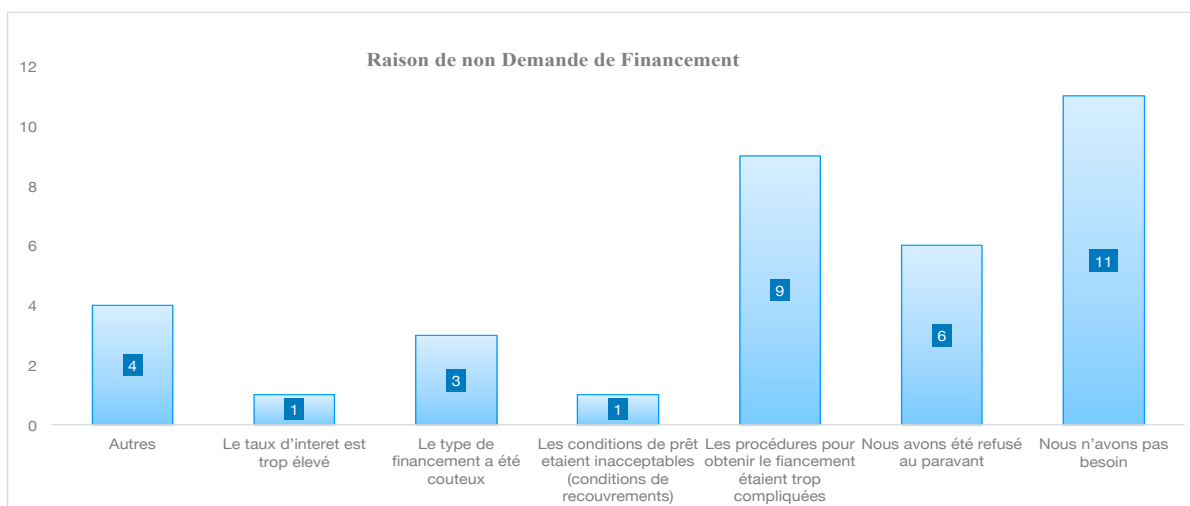


**Source :** ANNEXE III, enquête réalisée

60 % des entreprises qui ont sollicité les prêts de banques ou institutions financières n'ont reçu aucune raison du refus ou du succès partiel. Comme nous pouvons nous y attendre, 18 % ont vu leurs demandes être rejetées pour l'insuffisance de garantis. Ce retour d'expérience ouvre une voie à un autre mode de financement ou endettement qui peuvent soutenir leurs projets et soulager les PMEs.

**Figure V.VII**

*Les raisons de la non-demande de financement des PME*



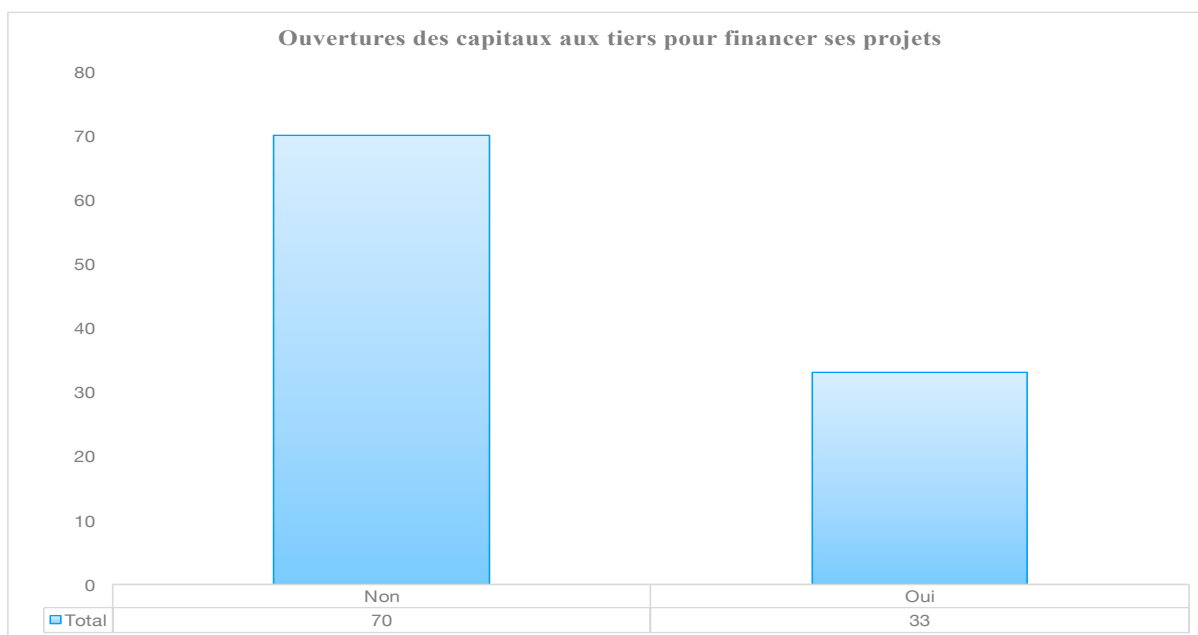
**Source :** ANNEXE III, enquête réalisée

Sur 35 entreprises de l'échantillon n'ayant pas sollicité de financement aux près des banques ou structures étatiques, 24 n'ont pas initié soit par :

- Taux d'intérêt trop élevé
- Le type de financement a été couteux
- Les conditions de prêt étaient inacceptables
- Les procédures pour obtenir le financement sont trop compliqués et longues
- Ils ont été refusés au paravent.

**Figure V.VII**

*Retour des PME sur ouvertures des capitaux*



**Source :** ANNEXE III, enquête réalisée

A la question d'être prêtes à ouvrir les capitaux pour besoin de financement, 70% ne sont pas favorables contre 30 %.

Les raisons de **Non** sont essentiellement :

- N'aiment pas trop, pas d'envie (ceci relève le manque d'information suffisante concernant les marchés financiers)
- Manque de maîtrise des notions de l'actionnariat et la complexité que cela engendre pour la gestion
- La crainte de cogérer avec les autres actionnaires

Quant aux raisons de oui, ils ont évoqué

- Augmentation de la capitale de l'entreprise pour financer les projets
- Diversifier les activités et augmenter les volumes des activités commerciales
- Minimiser la gestion des risques
- Rechercher le profit élevé

## **CHAP VI. RECOMMANDATION ET PERSPECTIVE**

Les recommandations sur la mise en place d'un marché financier atypique doivent tenir compte des plusieurs aspects spécifiques au contexte économique et financier de la République Démocratique du Congo (RDC).

### **VI.1 RECOMMANDATION DE MISE EN PLACE**

Il est crucial de concevoir un système financier qui s'écarte des modèles traditionnels et rationnels pour mieux répondre aux besoins spécifiques de PME en RDC. Ce marché devrait permettre la mise en relation directe entre les épargnants et les PME, en contournant les obstacles posés par les institutions financières traditionnelles.

Les parties prenantes principales sont donc : les PME, les épargnants formels et informels, les banques et les intermédiaires financiers.

Les modèles de financement communautaire tels que les tontines et les mutuelles de solidarités devraient être formalisés et adaptés à être aussi des sources d'épargne informelles pour alimenter le marché atypique tel que conçu dans le cadre de ce travail

En se référant aux outils de stratégie définies et développées au chapitre IV, **PESTEL**, **SWOT**, **TOWS** et **CANVAS**, les recommandations sous adjacentes visent à créer un environnement financier favorable pour les PME en RDC, en leur offrant ses solutions de financement adaptées à leurs besoins spécifiques et en mobilisant les ressources d'épargne formel et informel des citoyens congolais.

A la suite de ce qui précède, nous subdivisons les recommandations en opérationnel et plan d'actions, les obstacles transversaux et plan de réussite, indicateurs de suivi et évaluation et perspectives à l'échelle.

#### **VI.1.1 Recommandations opérationnelles et plan d'action**

- Formaliser le modèle de financement atypique

La formalisation du modèle de financement atypique va passer d'abord par la cartographie des PME, les épargnants congolais informels et formels dans les trois grandes régions Kinshasa, Grand Katanga et le Grand Est, ensuite par élaborer un plan légal simplifié pour sa reconnaissance officielle et sa collaboration avec les entités étatiques telle la banque centrale, le ministère des finances et l'éducation des PME et Épargnants congolais. Sur un échantillon 208, 57.7% % des épargnants congolais n'ont jamais entendu parler de marché financier et 88.9 %

sont intéressés à en savoir plus, 58 % ne connaissent pas les structures de financement privées. 58.2 % sont prêts à financer les projets des PME contre 27.9 % qui sont favorables. Enfin par la mise en place d'un fonds de garantie pour la mise en confiance des PME et des Épargnants.

- La mise en place d'une plateforme numérique

Le développement d'une plateforme numérique pour l'enregistrement des PME et les épargnants congolais, des experts internes et externes dans le but de créer une communauté, l'annonce des projets à financer et l'éducation des parties prenantes et publier le reporting de chaque projet financé.

- Renforcement de l'écosystème.

Accompagner les PME de bout en bout dans la demande de financement par le marché atypique proposé.

## VI.1.2 Analyse des obstacles transversaux et leviers de réussite

**Tableau VI.1**

*Analyse des obstacles transversaux et la mitigation*

Obstacle identifié	Impact potentiel	Stratégie d'atténuation
<b>Prêteurs</b>		
Méfiance envers les structures	Élevé	Structures encadrées
Manque d'informations	Moyen	Éducation-Formations, -vulgarisation
Manque de structures de financement	Élevé	Mise en place de structure de financement
Taux d'intérêt faible	Moyen	Taux d'intérêt convenu entre prêteurs et PME
Échéancier long	Moyen	Financement de projet à court et moyen termes
Risques	Élevé	Structures encadrées, cadre légal
<b>PMEs</b>		
Les procédures longues	Élevé	Le financement atypique, juste trois étapes
Taux d'intérêt élevé	Moyen	Taux d'intérêt convenu entre prêteurs et PME
Les conditions de prêts (recouvrement)	Élevé	Remboursement après le paiement par la banque des services rendus ou biens fournis

**Source :** enquêtes réalisées

### VI.1.3 Indicateurs de suivi et d'évaluation

Les indicateurs de suivi et d'évaluation qui peuvent être utilisés dans le cadre de cette étude sont :

- Le nombre des PME et des Épargnants mobilisés
- Le volume d'épargnes mobilisées
- Le nombre de projets financés
- Le nombre de PME financés et le taux de remboursement
- Le taux de satisfaction des PME et des Épargnants

### VI.2 PERSPECTIVES

La mise en place d'un marché financier atypique en République Démocratique du Congo (RDC) présente plusieurs perspectives prometteuses pour l'avenir des petites et moyennes entreprises (PME) et l'économie nationale telles que

- Renforcement de l'inclusion financière  
La création d'un marché financier atypique permettrait d'inclure un grand nombre de PME dans le système financier formel. Cela offrirait les opportunités de financement à des entreprises qui, autrement, n'auraient pas d'accès aux crédits bancaires traditionnels
- Mobilisation de l'épargne locale  
En facilitant la mise en relation entre les épargnants locaux et les PME, ce marché pourrait mobiliser les ressources financières importantes qui sont actuellement sous-utilisées tout en stimulant l'investissement local et renforcer les l'économie nationale
- Diversification des sources de financement  
Le marché financier atypique offrirait des alternatives aux financements traditionnels, comme les tontines et les mutuelles de solidarité basée sur la confiance et la solidarité.
- Amélioration de la résilience économique  
En développant ce marché financier atypique, on diversifie les sources de financement et inclut un grand nombre des PME dans le system financier. La RDC pourrait améliorer sa résilience économique face aux chocs externes.
- Promotion de l'innovation et de l'entrepreneuriat  
En apportant les solutions de financement adaptées aux besoins spécifiques des PME, un marché financier atypique pourrait encourager l'innovation et l'entrepreneuriat. Cela conduirait à la création des nouvelles entreprises et à la diversification de l'économie
- Extension progressive  
L'adaptation selon le retour opérationnel

- Institutionnalisation  
Encadré la mise en place par un cadre légal et une coopération avec les entités étatiques.

Elles montrent que la mise en place d'un marché financier atypique en RDC pourrait avoir des effets positifs significatifs sur l'économie nationale et sur le développement des PME

### **VI.3 LIMITES D'ETUDES ET PISTES DE RECHERCHE FUTURES**

L'étude sur la mise en place d'un marché financier atypique en RDC présente plusieurs limites qui doivent être prises en compte pour une meilleure compréhension des résultats :

- Limites géographiques  
L'étude s'est concentrée principalement sur les régions de Kinshasa et du Grand Katanga. Cette focalisation géographique peut limiter la généralisation des résultats à l'ensemble du pays
- Disponibilité des données  
La taille d'échantillons choisie et la réticence des participants à partager des informations sensibles ont été des obstacles majeurs
- La durée de l'étude  
La durée définie de trois mois peut être insuffisante pour capturer toutes les dynamiques qui pourraient contribuer aux résultats.

Dans le cadre d'approfondir la compréhension et améliorer la mise en place d'un marché financier atypique en RDC, plusieurs pistes de recherche futures peuvent être envisagées :

- Les études longitudinales :  
Mener les études sur une longue période pour observer les tendances et les changements dans le temps permettant de comprendre les dynamiques à long terme et les impacts des interventions
- Expansions géographiques  
L'extension de la recherche à d'autres régions de la RDC pour obtenir une vision plus complète et représentative des besoins et des défis des PME à travers le pays.
- Analyse comparative  
Comparer les résultats avec ceux d'autres pays en développement ayant des contextes économiques similaires. Cela pourrait fournir les insights précieux et des meilleures pratiques applicables à la RDC

## CHAPITRES VII : CONCLUSION

Sommaires toutes, la mise en place d'un marché financier atypique en République Démocratique du Congo (RDC) représente une opportunité cruciale pour l'émergence et le développement des petites et moyennes entreprises (PMEs). Les défis financiers auxquels ces entreprises sont confrontées, notamment l'accès limité au crédit bancaire, le coût élevé des crédits, le manque de structures financières adaptées et la méfiance envers les institutions nécessitent des solutions innovantes et adaptées aux réalités locales. L'étude a mis en évidence plusieurs points clés tels que :

- L'importance des PME  
Les PME congolaises jouent un rôle vital dans l'économie nationale en créant des emplois, générant des revenus et favorisant l'émergence d'une classe moyenne dynamique.
- Les défis financiers  
Les obstacles majeurs incluent les imperfections du marché de crédit bancaire, le coût élevé des crédits et l'absence d'un marché financier fonctionnel.
- Des solutions proposées  
La création d'un "pont financier" entre les épargnants congolais et les PME, ainsi que la formalisation des modèles de financement communautaire tels que les tontines et les mutuelles de solidarité, pour sources d'épargne, sont des pistes prometteuses

Les recommandations formulées s'articulent autour de :

- Renforcer l'inclusion financière  
En intégrant un plus grand nombre de PME dans le système financier formel, on peut offrir des opportunités de financement à des entreprises qui en sont actuellement exclues.
- Mobiliser l'épargne locale  
En facilitant la mise en relation entre les épargnants locaux et les PME, on peut stimuler l'investissement local et renforcer l'économie nationale.
- Diversifier les sources de financement  
En offrant des alternatives aux financements traditionnels, on peut améliorer la résilience économique et encourager l'innovation et l'entrepreneuriat.

En somme, la mise en place d'un marché financier atypique en RDC vient remplir ce vide des structures adaptatives tout en offrant une possibilité de croissances positives et significatives sur l'économie nationale et sur l'émergence des PME. Les recommandations et perspectives présentées dans cette étude fournissent une feuille de route pour surmonter les défis actuels et créer un environnement financier atypique favorable à la croissance des PME en RDC.

## ANNEXE I : FORMULAIRE D'ENQUETE SUR LES POTENTIELS PRETEURS

### Les Données Sur le Potentiels Prêteurs (Les particuliers)

Le formulaire vise à recueillir des informations essentielles sur les particuliers afin de concevoir un marché financier adapté aux besoins spécifiques des PME et TPMEs congolaises en vue de leur croissance. Les données sont récoltées dans le cadre de travail de fin d'études en master on business administration à Haute École de Commerce de l'université de Liège en sigle HEC Liège dont le titre est « Les éléments constitutifs de la mise en place d'un marché financier atypique pour les PME en RDC »

**\* Indique une question obligatoire**

#### IDENTIFICATION \*

- Mr
- Mme
- Autre

#### Avez-vous un compte bancaire ? \*

- Oui
- Non

#### Quel type de compte avez-vous ? \*

- Épargne
- Courant
- Les deux

#### Votre compte est-elle domiciliée où ? \*

- Dans une banque locale
- Une banque Internationale
- Les deux

#### Avez-vous pensé à investir votre argent ou votre épargne dans une petite et moyenne entreprise PME ou une très petite et moyenne entreprise TPME ? \*

- Oui
- Non

#### Si Non à la question précédente, quel serait la raison ?

- Risque élevé
- Confiance
- Manque de structure qui encadre ces investissements
- Je ne suis pas suffisamment informé
- Je ne suis pas intéressé

- Taux d'intérêt faible
- Échéancier très long
- Autres

**Si autres à la question précédente, veuillez précisez**

**Si oui à quelle hauteur seriez-vous prêts à investir ?**

- Inférieur à 1 000 USD
- Entre 1 000 USD et 2 500 USD
- Entre 2 500 USD et 5000 USD
- Supérieur à 5000 USD
- Dépend du cout de projet
- Dépend de Taux d'intérêt
- Dépend de l'échéancier
- De trois dernières conditions
- Autres

**Si autres à la question précédente, veuillez précisez**

**Avez-vous entendu parler de financement des entreprises dans votre pays ? \***

- Oui
- Non

**Connaissez-vous de structures d'investissement privé dans notre pays qui financent les projets d'entreprise PMEs et TPMEs à court terme ? \***

- Oui
- Non

**Si une Structure privée et encadrée s'installe et cherche les particuliers qui peuvent investir sur les projets des PMES et TPMEs à court terme avec la gestion de risques et garanties légales. Êtes vous prêts à investir dans les tels projets ? \***

- Oui
- Non

**Si non à la question précédente, quelle serait la raison selon vous ?**

- Risques
- Taux d'intérêts
- Les conditions
- La compréhension de fonctionnement de la structure
- Autres

**Si le model de fonctionnement et de remboursement sont expliqués et clairs. Si les risques sont encadrés et les garanties soutenues. Êtes prêts à investir dans les telles structures ? \***

- Oui
- Non

**Êtes-vous prêts à financer les projets des PME et TPMEs en échange des parts sociales ou actions et attendre les dividendes ? \***

- Oui
- Non
- Peut être

**Avez-vous entendu parler des marchés financiers dans notre pays ? \***

- Oui
- Non

**Si non êtes-vous intéressé à en savoir un peu plus ? \***

- Oui
- Non

## ANNEXE II : FORMULAIRE D'ENQUETE SUR LES PME<sub>s</sub>

### Les données sur les PME et TPME

Nous vous remercions de temps que vous allez prendre pour répondre à ce formulaire. Nous vous garantissons que les informations fournies restent secrètes et ne pourront être partagées à un tiers. Le formulaire vise à recueillir des informations essentielles sur les Petites et Moyennes Entreprises (PME<sub>s</sub>) congolaises afin de concevoir un marché financier adapté à leurs besoins spécifiques. Ce marché a pour but de favoriser leur croissance et leur développement. Les données sont récoltées dans le cadre de travail de fin d'études en master on business administration à Haute École de Commerce de l'université de Liège en sigle HEC Liège dont le titre est « Les éléments constitutifs de la mise en place d'un marché financier atypique pour les PME en RDC »

\* Indique une question obligatoire

#### 1. Localisation

La région et la ville où vous exercez vos activités

- Veuillez indiquer la région de vos opérations
- Veuillez indiquer la ville de vos opérations

#### 2. Type d'entreprise

Veillez renseigner sur le type d'entreprise dont vous êtes responsable ou gestionnaire

Quel est le type de votre entreprise \*

Une seule réponse possible.

- Start up
- Une très petite et moyenne entreprise TPME
- Une petite et moyenne entreprise PME
- Une grande entreprise

#### 3. Information d'entreprise

Veillez renseigner les informations d'enregistrement de votre entreprise

- Dénomination sociale
- RCCM
- ID NATIONAL
- NIF
- Année de Création de votre entreprise
- Exemple : 7 janvier 2019
- Votre Adresse Électronique

#### 4. Secteur d'activité

Veillez renseigner votre secteur d'activités

Quel est votre secteur d'activité ? \*

- Une seule réponse possible.
- Agriculture
- Agribusiness
- Agro-industrie
- Télécommunications
- Informatiques
- Communications
- Biens et services
- Construction ou Génie Civil
- Électricité - Mécanique
- Gestion des projets ou d'organisations
- Transport ou logistiques
- Autres,

#### 5. Renseignements bancaires

Veillez renseigner les détails sur la banque

Avez-vous un compte bancaire ? \*

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

Votre Compte est logé dans quelle banque ? \*

Une seule réponse possible.

- Locale
- Internationale
- Les deux

#### 6. Capacité financière propre de votre entreprise

Veillez renseigner les informations sur votre capacité financière

Quel est le niveau de votre capital ? \*

Une seule réponse possible.

- <Inférieur à 500 USD
- Entre 500 USD et 1000 USD
- Entre 1000 USD et 2500 USD
- Entre 2500 USD et 5000 USD
- Supérieur à 5000 USD

Êtes toujours à mesure de financer vos projets avec votre propre capital ? \*

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non
- De fois

Êtes à mesure de financer vos projets avec vos fonds propres ? \*

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non
- De fois

## 7. Recherche de financement par prêt

Veillez renseigner les informations sur le mode financement que vous avez pu chercher

Avez-vous cherché à obtenir un prêt pour financement de vos projets ? \*

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

Si non, pourquoi ?

Une seule réponse possible.

- Nous n'avons pas besoin
- Nous avons été refusés au paravent
- Le type de financement a été couteux
- Les procédures pour obtenir le financement étaient trop compliquées
- Le taux d'intérêt est trop élevé
- Les conditions de prêt étaient inacceptables (conditions de recouvrements)
- Autres

Avez-vous réussi à obtenir des prêts voulus auprès de sources de financement suivants ? \*

Une seule réponse possible par ligne.

	Succès Total	Succès Partiel	Echec
<b>les propriétaires ou dirigeants</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>Autres personnes de votre entreprise</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>La famille , les amis ou autres personnes physiques</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>Autres entreprise</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>Banques , cooperatives ou institutions financières</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>Fond privé</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>Fond public</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>structures informelles</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>Autre</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Si Vous n'avez obtenu qu'un succès partiel ou avez rencontré un échec lors de recherche de prêts menée, quelles étaient les raisons ?

Une seule réponse possible.

- Mauvaise cotation (mauvais rating)
- Pas assez de capitaux propres
- Insuffisance de garantis
- Potentiels risques
- Déjà trop de prêts ou trop de dettes
- Pas d'historiques en matières des prêts
- Des difficultés à rembourser tous les précédents prêts
- Pas de raisons données

Si vous avez cherché à obtenir un prêt au près d'un tiers, lequel de ceux ci-dessous avez contacté ?

Une seule réponse possible.

- Une banque
- Famille ou amis
- Une coopérative
- Fond public
- Fond privé
- Les particuliers
- Les structures informelles

- Autres

Quelles était la raison de choix d'un prêteur ? \*

Une seule réponse possible.

- Votre entreprise étant déjà cliente
- Proximité
- Les Meilleures conditions (taux d'intérêt, conditions de prêts, accès facile au crédit)
- Accès mis sur les PME (Petites et Moyennes Entreprise)
- Bonnes relations
- Soutien aux PME (Petites et Moyennes Entreprises)

## 8. Recherche de financement par augmentation de capitaux

Veillez renseigner si vous avez déjà cherché à ouvrir vos actions pour augmenter votre capital enfin de financer vos projets

Avez-vous déjà pensé à émettre les actions et les vendre à tiers qui deviendront actionnaires enfin de financer vos projets ? \*

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non
- Pas encore

Seriez-vous prêt à ouvrir les capitaux à d'autres actionnaires ? \*

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

Quelle serait la raison en cas de oui ou non à la question précédente ?

## 9. Financement étatique

Les informations sur les financements étatiques

Avez - vous attendu parler ? \*

Une seule réponse possible.

- ARSP
- OPEC
- FPI
- SOFIDE
- Aucune d'elles

Avez-vous introduit la demande de financement auprès de ces institutions ? \*

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

Si Oui Avez-vous obtenu gain de cause ?

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

Si non, quelle a été la raison ?

Serez-vous prêt à tenter la demande de financement à ces structures ou resoumettre au cas où vous aviez reçu un refus ?

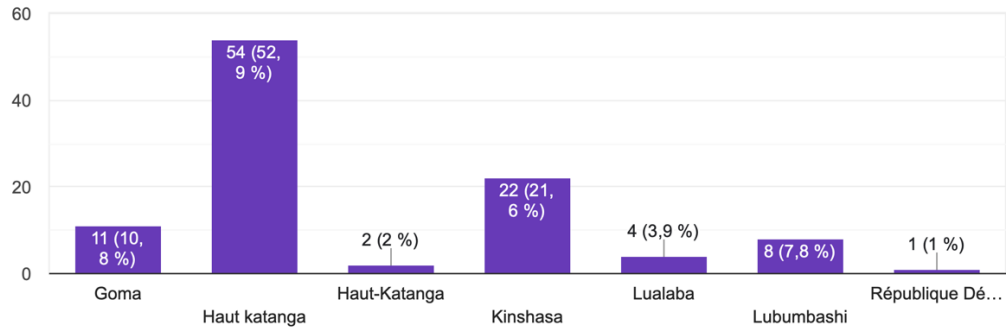
Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

## ANNEXE III : REPONSE DU D'ENQUETE SUR LES PME

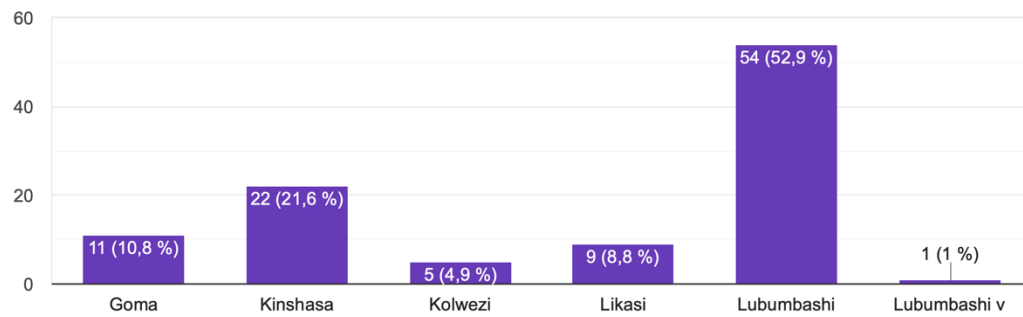
Veillez indiquer la region de vos operations

102 réponses



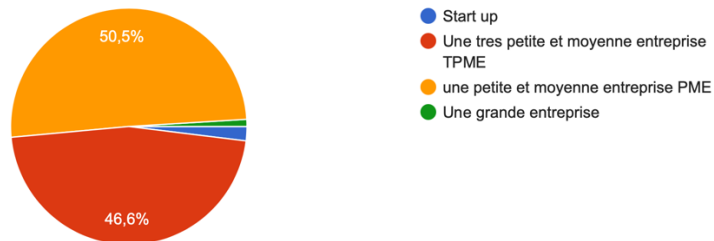
Veillez indiquer la ville de vos operations

102 réponses



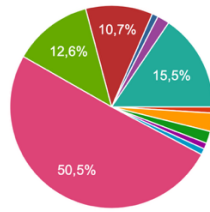
Quel est le type de votre entreprise

103 réponses



### Quel est votre secteur d'activité ?

103 réponses

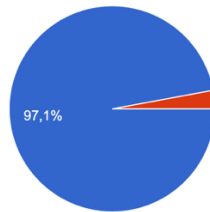


- Agriculture
- Agribusiness
- Agro-industrie
- Telecommunications
- Informatiques
- Communications
- Biens et services
- Construction ou Genie Civil

▲ 1/2 ▼

### Avez vous un compte bancaire ?

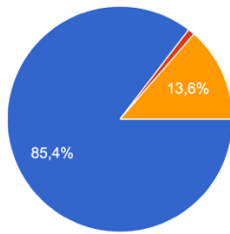
103 réponses



- oui
- Non

### Votre Compte est logée dans quelle banque

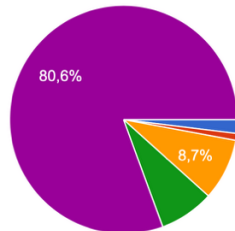
103 réponses



- Locale
- Internationale
- les deux

### Quel est le niveau de votre capital ?

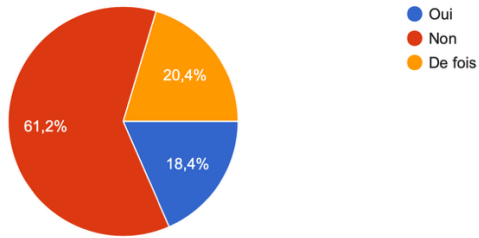
103 réponses



- <Inférieur à 500 USD
- Entre 500 USD et 1000 USD
- Entre 1000 USD et 2500 USD
- Entre 2500 USD et 5000 USD
- Supérieur à 5000 USD

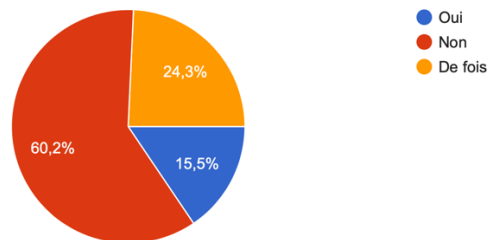
Etes vous toujours à mesure de financer vos projets avec votre propre capital ?

103 réponses



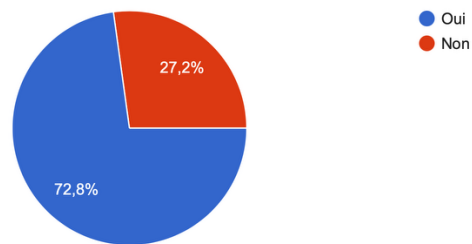
Etes vous à mesure de financer vos projets avec vos fonds propres ?

103 réponses



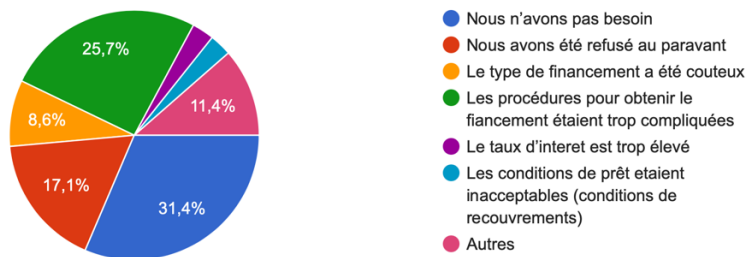
Avez vous cherché à obtenir un prêt pour financement de vos projets ?

103 réponses

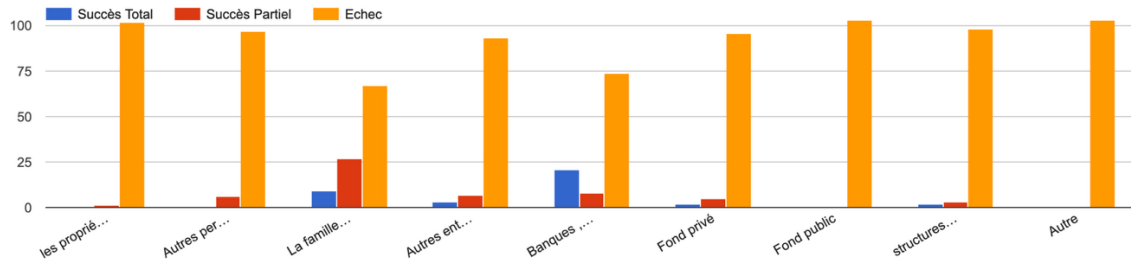


Si non, pourquoi ?

35 réponses

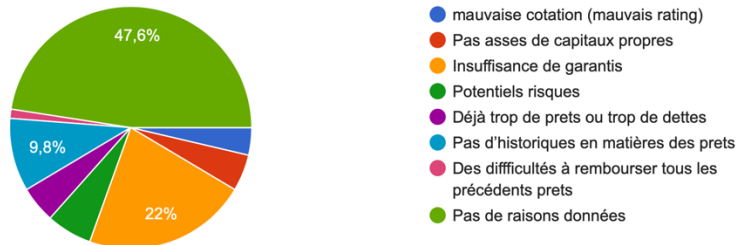


Avez vous réussi à obtenir des prêts voulus auprès de sources de financement suivantes ?



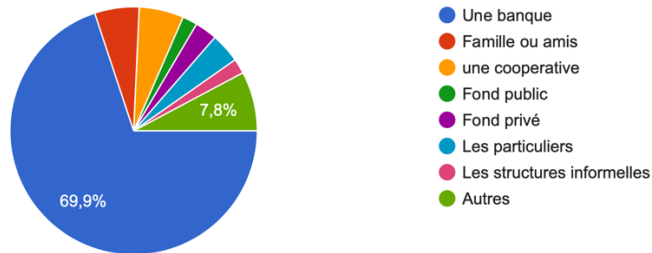
Si Vous n'avez obtenu qu'un succès partiel ou avez rencontré un échec lors de recherche de prêts menée, quelles étaient les raisons ?

82 réponses



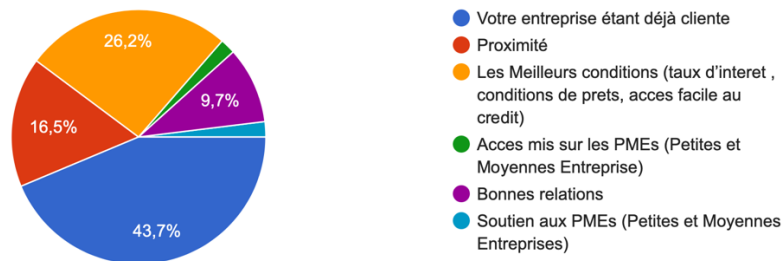
Si vous avez cherché à obtenir un prêt au près d'un tiers, lequel de ceux ci-dessous avez contacté ?

103 réponses



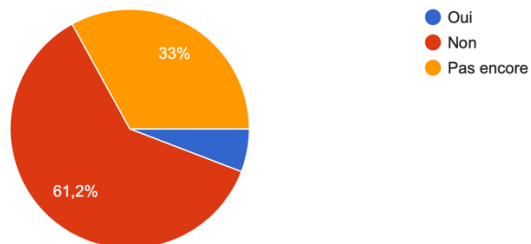
Quelles était la raison de choix d'un prêteur ?

103 réponses



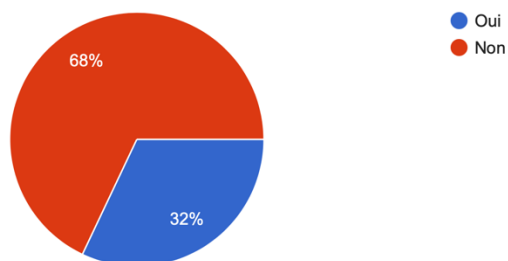
Avez vous déjà pensé à emettre les actions et les vendre à tiers qui deviendront actionnaires enfin de financer vos projets ?

103 réponses



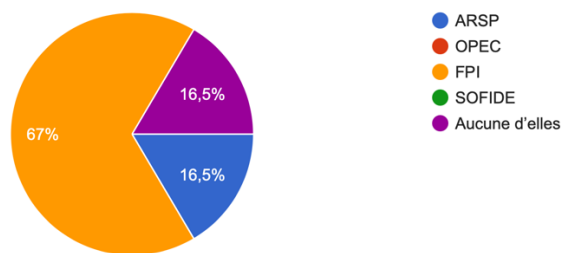
Seriez vous pret à ouvrir les capitaux à d'autres actionnaires ?

103 réponses



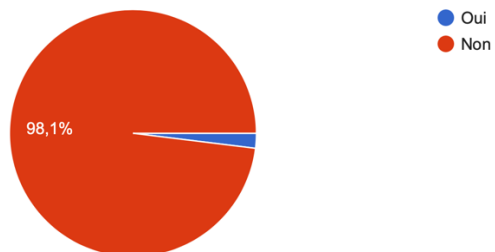
Avez - vous attendu parlé ?

103 réponses



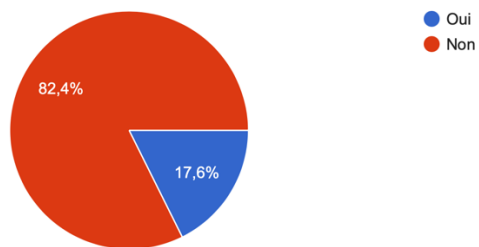
Avez vous introduit la demande de financement au pres des ces institutions ?

103 réponses



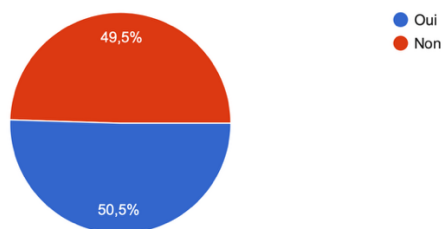
Si Oui Avez vous obtenu gain de cause ?

17 réponses



Serez vous pret à tenter la demande de financement à ces structures ou resoumettre au cas où vous aviez reçu un refus ?

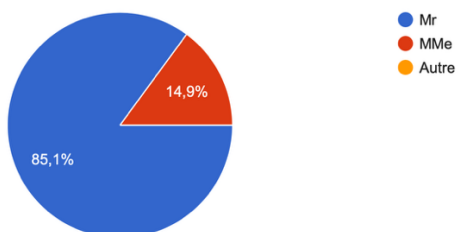
103 réponses



## ANNEXE IV : REPONSES D'ENQUETE SUR LES POTENTIELS PRETEURS

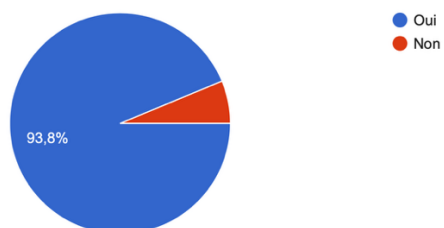
### IDENTIFICATION

208 réponses



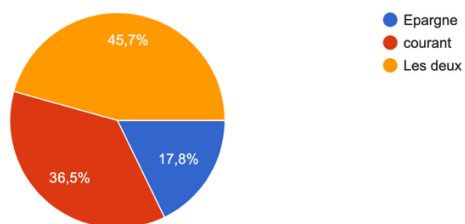
### Avez vous un compte bancaire ?

208 réponses



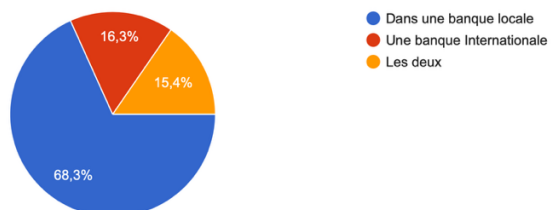
### Quel type de compte avez vous

208 réponses



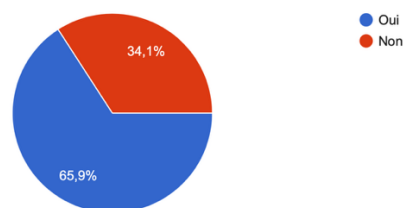
### Votre compte est elle domicilié où ?

208 réponses



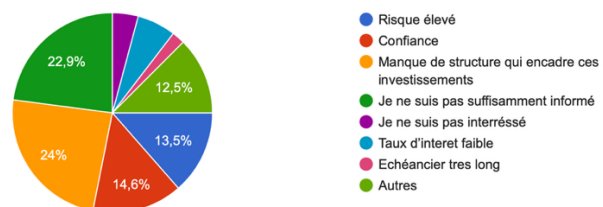
Avez vous pensé à investir votre argent ou votre epargne dans une petite et moyenne entreprise  
PME ou une tres petite et moyenne entreprise TPME ?

208 réponses



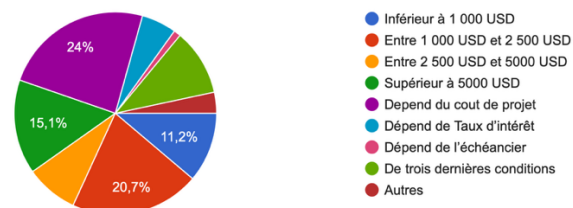
Si Non à la question precedente, quel serait la raison ?

96 réponses



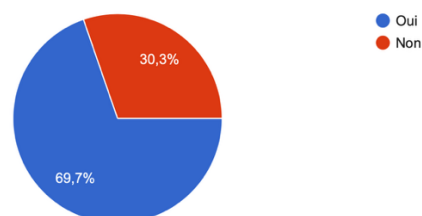
Si oui à quelle hauteur seriez vous prêts à investir ?

179 réponses

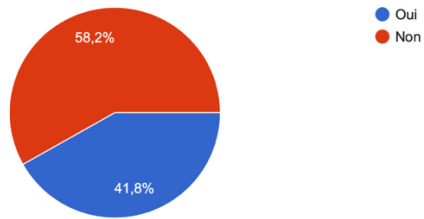


Avez vous entendu parlé de finacement des entreprise dans votre pays ?

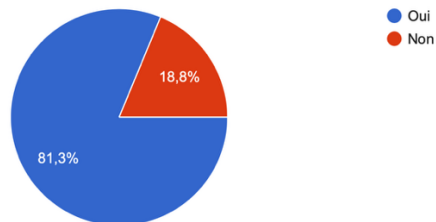
208 réponses



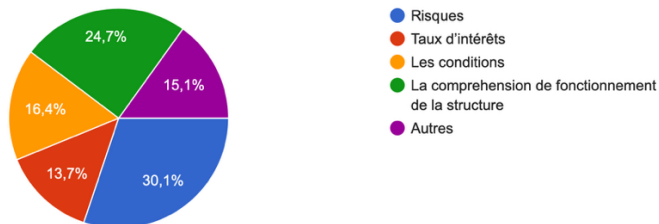
Connaissez vous de structures d'investissement privé dans notre pays qui financent les projets d'entreprise PMEs et TPMEs à court terme ?  
208 réponses



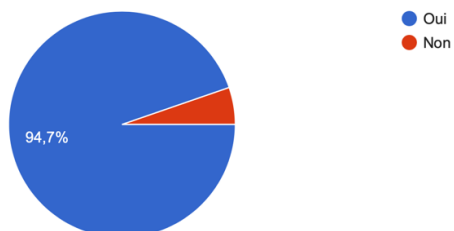
Si une Structure privée et encadrée s'installe et cherche les particuliers qui peuvent investir sur les projets des PMES et TPMEs à court terme avec la ges...Etes vous prêts à investir dans les tels projets ?  
208 réponses



Si non à la question précédente, quelle serait la raison selon vous ?  
73 réponses

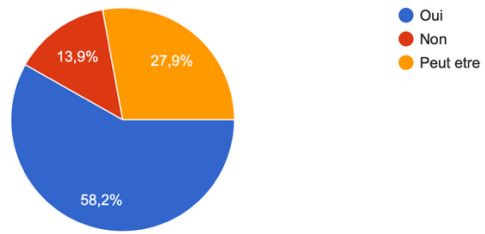


Si le model de fonctionnement et de remboursement sont expliqués et clairs. Si les risques sont encadrés et les garanties soutenus. Etes vous prêts à investir dans les telles structures ?  
208 réponses



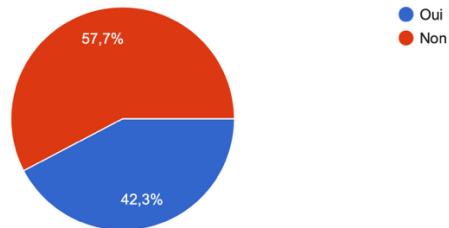
Etes vous prêts à financer les projets des PME et TPMEs en echange des parts sociales ou actions et attendre les dividendes ?

208 réponses



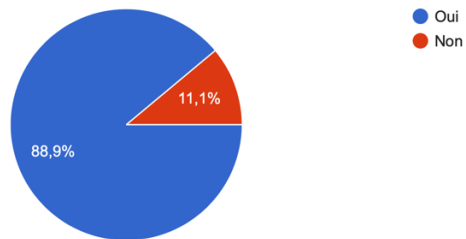
Avez vous entendu parlé des marchés financiers dans notre pays ?

208 réponses



Si non etes-vous interressé à en savoir un peu plus ?

208 réponses



## BIBLIOGRAPHIE

1. Poncet, P., & Portait, R. (2023). *Finance de marché : Instruments de base, produits dérivés, portefeuille et Risques* (5<sup>e</sup> Ed). Lefebvre Dalloz.
2. Quiry, P., & Le Fur, Y. (2024). *Finance d'entreprise* (22<sup>e</sup> Ed). Lefebvre Dalloz.
3. Johnson G., Fréry F., & Angwin D. (2023). *Stratégique* (13<sup>e</sup> Ed). Pearson.
4. MUMPAMBALA D., (2014). Financement des PME dans un contexte d'imperfections du marché de crédit bancaire en RDC : nécessité d'une intervention du pouvoir public. Université de Yaoundé II-Cameroun.
5. McKeever K. (2010). A Short History of Tontines. Columbia Law School  
[https://scholarship.law.columbia.edu/faculty\\_scholarship/2213/](https://scholarship.law.columbia.edu/faculty_scholarship/2213/)
6. Institut national de la statistique. (2019). Rapport Global RGE.
7. Verhagen G., (1995). *Le rôle du secteur informel dans le développement économique du Zaïre*. CADICEC-Information n°44, Kinshasa, RDC
8. Bisengimana R., (1998). *La PME moteur de développement*. CADICEC-information n°44, Kinshasa, RDC
9. Bibombe M., (1993). *Éléments des finances publiques*. Éd. Biometrix, Kinshasa, RDC
10. Lukieni M., (1992), *Comment créer une PME en RDC, Formalités juridiques essentielles*. GRICED, Kinshasa, RD
11. KABONGO D.(2022). *Mutuelle de solidarité et microfinance en Afrique : le cas de l'Ituri en RD CONGO*. Ed. L'harmattan.
12. Camba Makila J.R., (1995). *Le droit économique, la PME moteur de développement*. CADICEC Kinshasa, RDC.
13. Ministère de l'Ec., des Fin. & de la Souv. Ind., Energ. & Num.(2025, 25 avril). *Situation macroéconomique et financière de la République Démocratique du Congo*.  
<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/CD/l-economie-de-la-rd-congo>
14. AMF. (2021, 29 avril). *Placements atypiques : des investissements à considérer avec prudence*  
<https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/protéger-son-épargne/placements-atypiques/placements-atypiques-des-investissements-considerer-avec-prudence>
15. Banque M. (2025,01 octobre). *République démocratique du Congo - Vue d'ensemble*.  
<https://www.banquemondiale.org/fr/country/drc/overview#4>
16. DOAJ. (2023, avril). *Obstacles d'accompagnement financier des PME en RD Congo*.  
<https://doaj.org/article/0d9bf33c14e64cab935a09d78850b4e8>

17. IFC. *Le pouvoir du financement en République démocratique du Congo, quatre entrepreneurs expliquent pourquoi l'accès au financement est vital.*  
<https://www.ifc.org/fr/stories/2023/the-power-of-financing>
18. Banque M. (2025,01 octobre). *Le PADMPME (Projet d'Appui au Développement des Micro, Petites et Moyennes Entreprises)*  
<https://www.banquemonde.org/fr/country/drc/overview>
19. Transforme. (2024). *Publication du rapport 2024 de la Banque mondiale sur les entreprises en RDC*  
<https://www.transforme.cd/activities/publication-du-rapport-2024-de-la-banque-mondiale-sur-les-entreprises-en-rdc> [http](#)
20. ARSP. (2024). *Publication des données partielles sur les marchés de sous-traitance pour l'année 2024*  
<https://arsp.cd/accueil/news-presse/>
21. Financial Af. (2024, 14 janvier). L'IFC, Equity BCDC et Rawbank pour améliorer l'accès des PME au financement  
<https://www.financialafrik.com/2024/01/14/lifc-equity-bcdc-et-rawbank-pour-ameliorer-lacces-des-pme-au-financement/>
22. Le monde (2025, 6 juillet). *Le Katanga, grand pays minier*  
[https://www.lemonde.fr/archives/article/1960/07/18/le-katanga-grand-pays-minier\\_2102638\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/1960/07/18/le-katanga-grand-pays-minier_2102638_1819218.html)